

Indicateurs complémentaires au PIB

L'indice des conditions de bien-être en Wallonie - ICBE 2e exercice - juin 2015

Introduction

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique Régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Cette action a fait l'objet d'une décision prise le 8 novembre 2012¹, par laquelle le Gouvernement wallon adoptait «un set de cinq indicateurs phares2, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB » et chargeait l'IWEPS de les calculer.

Le nouveau gouvernement mis en place en 2014 a conforté les orientations prises lors de la législature précédente, en inscrivant dans ses mesures de bonne gouvernance sa volonté d'«évaluer annuellement les politiques publiques menées et l'état de la Wallonie sur base d'indicateurs de développement humain et social complémentaires au PIB, en s'appuyant sur le travail réalisé par l'IWEPS durant la précédente législature » (DPR 2014-2019, « Oser, Innover, Rassembler », p.93).

L'indice de bien-être figure parmi les cinq indicateurs phares recommandés par le Gouvernement et fait partie du système d'indicateurs élaboré par l'IWEPS afin de mesurer les progrès accomplis par la société wallonne dans une perspective de développement durable.

L'indice des conditions de bien-être (ICBE) est une première étape vers une mesure du bien-être déclinée aux niveaux local (communal) et régional.

Ce deuxième exercice prolonge et approfondit la méthodologie de construction de l'ICBE, notamment via l'introduction d'une dimension temporelle, et actualise l'analyse des résultats sous trois angles : (a) l'analyse des composantes qui structurent l'indice composite, (b) l'analyse spatiale qui montre la diversité territoriale de la mesure du bien-être, (c) la comparaison avec des mesures de la « richesse économique » de la commune.

Ce document, après avoir rappelé brièvement le cadre conceptuel de l'approche du bien-être et le mode de construction de l'ICBE, se concentre sur les avancées méthodologiques et les apports analytiques de cette deuxième édition. Il propose également des perspectives de développement au premier rang desquelles une proposition pour l'extension de la mesure du bien-être aux dimensions peu ou non couvertes jusqu'ici dans l'indicateur.

² Un indice de situation sociale (ISS), un indice de bien-être (IBE), l'empreinte écologique et la biocapacité (EE), un indice de situation environnementale (ISE) et un indicateur de capital économique.



¹ Note au Gouvernement wallon, 8 novembre 2012.

Comment définir le bien-être ? 1.

Compte tenu de sa nature multidimensionnelle et relative - le bien-être relève du quotidien des individus et interpelle les expériences personnelles -, largement admise dans les travaux publiés sur le sujet, seule, une définition concertée avec les citoyens est apparue légitime.

L'approche utilisée pour définir le bien-être en Wallonie est celle proposée par le Conseil de l'Europe définie dans sa Stratégie de cohésion sociale (COE, 2010); stratégie adoptée par le Gouvernement wallon dans son programme politique et mise en œuvre dans son décret³ relatif au Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie (PCS).

Encadré 1 : la définition du « bien-être» selon le Conseil de l'Europe

Le concept de bien-être est appréhendé comme « le produit d'interrelations complexes entre biens matériels et biens immatériels, entre biens privés et biens publics, entre vie/espaces privés et vie/espaces collectifs, entre équilibres personnels et équilibres sociaux ». Il inclut entre autres la préservation et la production des biens communs matériels (économiques, environnementaux, etc.) et immatériels (institutions publiques, valeurs partagées, règles éthiques et/ou législatives, capital social, etc.), le besoin d'une responsabilité mutuelle et d'une solidarité accrue entre les générations actuelles et avec les générations futures. Cette interprétation du bien-être « milite dans le sens de l'interdépendance entre bien-être individuel et probité sociale dans une perspective durable » (COE, 2010, 72)

En pratique, la méthodologie SPIRAL4 développée par le Conseil de l'Europe a été appliquée dans le cadre d'une expérience pilote menée auprès d'une quinzaine de villes et communes⁵ représentatives de la diversité territoriale wallonne (Ruyters, Laffut, Defays et Colicis, 2011). Des groupes de citoyens issus de différents groupes sociaux – en ce compris des personnes qui ne prennent pas souvent la parole - ont été interrogés sur ce qui constituait pour eux le bien-être et le mal-être. Cette consultation a permis de disposer d'un vaste corpus d'expressions individuelles de bien/mal-être.

Les informations recueillies ont été analysées puis organisées en familles, constituées de dimensions, elles-mêmes composées de sous-dimensions élaborées en agrégeant des unités de sens, une unité de sens regroupant toutes les expressions des citoyens qui, comme le nom l'indique, ont une signification similaire, mais ont été formulées différemment. (Laffut, Ruyters, 2014). Le résultat aboutit à une nomenclature (KIDISTI) qui met en évidence les multiples facettes du bienêtre et permet de dégager le sens de l'expression collective produite à partir des expressions individuelles.

L'analyse du bien-être et la construction d'indicateurs reposent sur cette nomenclature.

La structure des familles et dimensions du bien-être en Wallonie est reprise à l'annexe 1.

Comment le mesurer ?

Mesurer le bien-être revient à mesurer les multiples facettes qui le composent. Certaines relèvent des caractéristiques individuelles, d'autres relèvent des caractéristiques des territoires où les gens vivent. Bon nombre de facteurs qui influent sur le bien-être des gens interviennent au niveau local.

La mesure locale est par ailleurs recommandée par l'OCDE. Dans son rapport Comment va la vie dans votre région ?: Mesurer le bien-être régional et local pour les politiques publiques (2014, 19), l'Organisation préconise que « l'élaboration d'un système multidimensionnel d'indicateurs de bien-être, qui tient compte des atouts de lieux spécifiques, est une partie cruciale de la voie que les politiques publiques doivent emprunter pour une meilleure réalisation des objectifs de la société. Un tel système peut :

⁵ Aubange, Braine-l'Alleud, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Comblain-au-Pont, Durbuy, Herstal, Marche-en-Famenne, Marchin, Mons, Nivelles, Saint-Hubert, Seneffe et Sprimont.



INVERS Indicateurs complémentaires au PIB - ICBE

³ Décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie, in Moniteur Belge, 26 novembre

⁴ Societal Progress Indicators and Responsabilities for All.

- permettre une meilleure sensibilisation aux objectifs des politiques ou à des questions spécifiques ;
- aider à prioriser les mesures politiques en indiquant les domaines qui ont besoin d'être améliorés ;
- aider les décideurs à identifier les synergies potentielles que les politiques peuvent créer et à mieux comprendre les préférences des citoyens ;
- améliorer la cohérence des politiques. Les complémentarités entre les différents axes de l'action publique sont susceptibles de se manifester avec plus de force dans des lieux spécifiques – et il serait plus facile de réaliser un arbitrage entre elles ».

La démarche appliquée en Wallonie pour développer la mesure du bien-être est en cohérence avec le cadre de référence proposé par l'OCDE.

L'élaboration de l'indice de bien-être wallon nécessite la mise en œuvre d'un processus en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, des informations existantes provenant de sources diverses (administratives, d'enquêtes...) ont été mobilisées pour couvrir un maximum de dimensions constitutives du bien-être ; dimensions mesurables à travers un ou plusieurs indicateurs, à la recherche d'un équilibre entre la diversité des points de vue et l'opérationnalité de la mesure. A partir de ces informations, un premier ensemble d'indicateurs, chapeauté par un indicateur synthétique, appelé l'indicateur des conditions de bien-être (ICBE), a été construit.

Encadré 2 : l'indice des conditions de bien-être (ICBE)

L'ICBE est un indice synthétique qui mesure les conditions matérielles et la qualité de vie dans les 262 communes, lieux de vie des individus.

Il est un premier pas vers une mesure plus globale du bien-être, qui nécessite d'étendre la mesure aux caractéristiques des individus et des territoires de vie, qui ne peuvent être mesurées à partir des sources disponibles.

L'ICBE rassemble 60 indicateurs, regroupés par familles (8), par dimensions (19) et par sous-dimensions (36).

Le choix des indicateurs repose à la fois sur une recherche de sens et de pertinence statistique. La méthodologie utilisée pour la construction de l'indice est explicitée dans la section suivante.

L'ICBE permet d'appréhender l'hétérogénéité territoriale des conditions de vie et son impact sur le bien-être régional. L'analyse par dimensions, appliquée à chaque territoire spécifique, permet de comprendre ce qui se cache derrière les moyennes dans les résultats du bien-être. Les résultats montrent que le bien-être peut varier considérablement en fonction de la dimension considérée.

L'ICBE constitue un outil d'aide aux diagnostics territoriaux, au pilotage des politiques publiques et à la mise en œuvre de stratégies ou plans d'action à l'échelle des communes et de la région visant à améliorer le bien-être des populations.

3. De l'ICBE 2014 à l'ICBE 2015

Un premier exercice de calcul et d'analyse de l'ICBE pour la Wallonie et ses 262 communes a été publié en mai 2014. La méthodologie et les résultats ont été exposés au comité des utilisateurs mis en place par le Gouvernement wallon dans le cadre de sa décision sur les indicateurs complémentaires au PIB. Ce comité rassemble des professeurs et experts belges et étrangers reconnus nationalement ou internationalement pour leur engagement et leurs travaux en matière d'indicateurs complémentaires au PIB, des représentants de la société civile, des représentants du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable, des représentants du Conseil Economique et Social de Wallonie, des représentants de la Fédération des CPAS et des représentants des organisations de lutte contre la pauvreté. L'ICBE a également fait l'objet de présentations à de nombreuses reprises lors de conférences ou journées d'étude rassemblant un public varié. Les remarques, commentaires et suggestions reçus lors de ces échanges ont été pris en considération, analysés et intégrés dans ce nouvel exercice, dans la mesure des contraintes techniques ou scientifiques et des disponibilités des statistiques.

Dans cette seconde édition, le cadre théorique et méthodologique de la mesure des conditions de bien-être reste globalement inchangé (voir encadré 3). Les modifications apportées concernent principalement la mise à jour des indicateurs, la

consolidation et l'extension de la méthodologie de construction de l'indice, notamment pour prendre en compte son évolution temporelle.

Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'ICBE

La sélection des 60 indicateurs clés constitue la première étape dans la construction de l'indice synthétique. Elle est opérée parmi une centaine d'indicateurs repris dans un tableau de bord selon leur capacité à répondre à sept critères d'acceptabilité 6 :

- Un constituant ou/et un déterminant du bien-être, dont les composantes sont identifiées en concertation avec les citoyens au niveau local et régional.
- 2. Pertinent par rapport aux leviers d'actions (ou préoccupations) pour les utilisateurs wallons ;
- 3. Facile à comprendre ;
- Fiable, valide;
- Disponible pour l'ensemble des communes ;
- 6. Capable de discrimination entre communes ;
- Disponible pour une mise à jour périodique (tous les cinq ans);

L'agrégation des indicateurs clés, transformés au besoin en leur complément à 1 afin de leur donner une même orientation par rapport au bien-être, est opérée par une méthode de normalisation Min-Max, adoptée en raison essentiellement de sa lisibilité. Ce choix repose aussi sur la simplicité de la conversion des facteurs négatifs qui en découle et assure une cohérence avec la méthode d'agrégation utilisée dans le cadre de l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) calculé dans le cadre du décret PCS.

L'indice des conditions de bien-être wallon (ICBE) est la moyenne simple des 60 indicateurs clés.

Cette méthode donne un poids identique à chacun des 60 indicateurs. Par ailleurs, les 60 indicateurs sont agrégés à chaque niveau de la nomenclature. Ainsi, une dimension ou une famille est calculée par une moyenne des indicateurs qui la composent et non par agrégation des (sous-)dimensions qu'elle comporte.

La justification des différents choix méthodologiques opérés peut se trouver dans Ruyters C., Reginster I., Vanden Dooren L., Charlier J. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (1er exercice), Rapport de recherche, IWEPS.

http://www.iweps.be/sites/default/files/icbe_wallonie_avril2014_0.pdf

⁶ Ces critères sont inspirés des douze critères de sélection retenus par les concepteurs de l'indice canadien du mieux-être (ICME) (Michalos A. et al., 2011, p. 9), en raison de leur bien-fondé dans le cadre de la construction de l'ICBE wallon, notamment au regard des objectifs poursuivis et de la rigueur statistique requise pour la réalisation de cet exercice.



3.1. La mise à jour des indicateurs de base

L'identification de nouvelles statistiques a permis d'enrichir le tableau de bord des indicateurs de bien-être d'une dizaine de nouveaux indicateurs. Des révisions méthodologiques ont été apportées dans le calcul de quelques 'anciens' indicateurs. D'autres ont été supprimés, car ils nécessitaient une amélioration dans leur mode de construction. Afin de garantir une homogénéité des séries entre les deux années, l'ensemble des indicateurs sélectionnés pour entrer dans la composition de l'indice synthétique ont été recalculés pour les deux années 2014 et 2015.

Quelques conventions et règles appliquées au calcul des indicateurs sont utiles à rappeler :

- Dans la mesure du possible, les indicateurs retenus sont des indicateurs de résultats et non de ressources. Ils permettent d'attirer l'attention des décideurs et des citoyens sur les composantes du bien-être qui sont censées pouvoir être améliorées par des actions publiques ou privées visant à accroître le bien-être des populations.
- Les années de référence varient selon les indicateurs, l'option retenue étant d'utiliser les dernières données disponibles au moment de l'actualisation de l'indicateur synthétique. Sans être optimale, cette option nous paraît cependant préférable à celle d'aligner tous les indicateurs sur une même année de référence qui serait, le cas échéant, l'année la plus éloignée de l'année du calcul de l'indicateur synthétique.
- Pour les indicateurs construits à partir d'un nombre réduit d'observations, l'option a été maintenue de calculer des moyennes mobiles sur plusieurs années. Le nombre d'années regroupées est variable selon les indicateurs. En assurant une base d'observation plus large, cette opération permet d'augmenter la fiabilité des données au préjudice d'une perte de sensibilité aux changements. Ce qui rend quelquefois les comparaisons difficiles avec d'autres données au sein d'un même exercice de même que la comparaison temporelle des ICBE sur base annuelle.
- La disponibilité de données comparables pour l'ensemble des 262 communes est un critère discriminant pour la sélection des indicateurs. Exceptionnellement, à défaut de pouvoir disposer de données pour l'ensemble des communes, une estimation a été effectuée pour imputer une valeur aux données manquantes. Cette opération a été réalisée pour un indicateur, le prix des terrains à bâtir, qui n'est pas publié pour quelques communes, soit à défaut de vente de terrain, soit pour cause de confidentialité en cas de trop petits nombres. Pour cet indicateur, une première opération a consisté à calculer une moyenne du prix de vente sur les trois dernières années disponibles afin d'élargir le nombre d'observations. Dans les rares cas où cette opération n'a pu aboutir à ses fins, la valeur moyenne des communes limitrophes a été imputée aux communes.
- Les indicateurs utilisés dans le premier exercice 2014 ont été, selon les besoins, soit mis à jour lorsque des actualisations étaient disponibles, soit révisés, voire supprimés si, à l'usage, il apparaissait qu'ils nécessitaient des améliorations ou des développements méthodologiques.
- Quelques indicateurs n'ont pas pu bénéficier d'une mise à jour, soit parce qu'elle n'avait pas lieu d'être (par exemple, le taux de désaffection électorale aux dernières élections communales), soit parce que les données proviennent d'enquêtes bisannuelles (c'est le cas des indicateurs relatifs à la participation des citoyens à la gestion politique et à la qualité du support informationnel des communes).
- Les nouveaux indicateurs qui sont entrés dans la composition de l'ICBE en 2015 ont également été ajoutés à ceux de la série 2014, dite 'série 2014 révisée' afin de pouvoir rendre les séries comparables dans le temps.

Le tableau 1 indique les modifications apportées dans la sélection des indicateurs clés de l'ICBE entre les versions 2014 et 2015.

Tableau 1 : Modifications apportées dans la sélection des indicateurs clés de l'ICBE entre les versions 2014 et 2015

Familles	Nouveaux indicateurs	Indicateurs supprimés	Indicateurs révisés
Famille 1 : Moyens de vie	 Prix moyen des maisons en pourcentage du revenu moyen Logements sans salle de bain ni chauffage central Pourcentage de personnes sans diplôme ou diplômées de l'enseignement primaire au maximum Enfants dans un ménage sans revenu du travail 	 Offre de médecins généralistes dans la commune Offre d'infirmier(e)s dans la commune Offre de kinés dans la commune 	- Nombre d'années de vie perdues à 70 ans - Part des travailleurs intérimaires, saisonniers ou occasionnels dans l'ensemble des travailleurs - Pourcentage de personnes en règlement collectif de dette
Famille 3 : Relations avec les institutions	- Part des crédits sociaux dans les emprunts hypothécaires		 - Activation par l'emploi des chômeurs - Taux d'attribution d'un logement public ou subventionné - Différence interquartile du salaire journalier brut
Famille 4 :			- Taux de divorce
Relations personnelles			
Famille 5 : Equilibres sociaux			- Ecart d'années de vie perdues à 70 ans entre hommes et femmes - Ecart de taux de chômage entre les jeunes (15-24 ans) et les 25-49 ans (et plus des 15-64 ans)

La liste des 60 indicateurs et leur métadonnée est présentée à l'annexe 3. Les paramètres statistiques de leur distribution sont consultables à l'annexe 4.

Des résultats normalisés par commune (graphique croisé dynamique en radar) sont disponibles sous la forme d'un fichier Excel téléchargeable sur le site de l'IWEPS.

3.2. Le réexamen des choix méthodologiques de construction

A la suite de la publication du premier exercice de calcul de l'ICBE, des questions relatives à la méthodologie de construction de l'indice synthétique ont été soulevées au sein du comité des utilisateurs. En particulier, la question du choix de la méthode de standardisation et celle du choix du mode d'agrégation qui entraîne celui de la pondération des variables. Ce deuxième exercice de calcul a permis de réexaminer et de consolider les options retenues dans le cadre du premier exercice. Au-delà, il introduit une dimension temporelle qui nécessite une extension de la méthodologie pour autoriser la comparaison.

3.2.1. Le choix de la méthode de standardisation

La méthode Min-Max utilisée dans le premier exercice redistribue les valeurs des indicateurs dans un intervalle allant de 0 à 1, et les exprime en proportion de la variation totale. Elle présente l'inconvénient d'être sensible aux valeurs extrêmes.

La procédure de standardisation dite « centrée réduite », qui travaille sur les écarts par rapport à la moyenne et les exprime en prenant comme unité de mesure les écarts-types, est statistiquement plus robuste.

Les deux méthodes de standardisation ont été, comme l'an dernier, testées. L'analyse en scores réduits (moyenne nulle et écart-type égal à un) donne un résultat très fortement corrélé avec celui donné par la méthode Min-Max (r=0,993). Les deux manières de standardiser sont donc quasi équivalentes à une transformation linéaire près (changement d'origine et d'unité de mesure). Les classements et les ampleurs relatives des différences observées sur ces deux types d'indicateurs composites sont très similaires.

En conséquence, le choix de la méthode Min-Max a été maintenu. Cette méthode présente l'avantage d'être simple, transparente, facile à comprendre et à interpréter.

3.2.2. Le choix du mode d'agrégation

Deux méthodes d'agrégation ont été testées, l'une par dimension, l'autre par moyenne simple des 60 indicateurs clés.

Les deux calculs donnent des résultats différents (r=0,849). Ceci est dû entre autres au nombre très inégal d'indicateurs de base par dimension. Quelle que soit la méthode choisie, elle aura des limites. Une agrégation par moyenne simple donne un poids aux dimensions qui est fonction du nombre de variables qui la composent. Donc dans notre cas, une forte pondération aux premières dimensions. Par contre, opérer en calculant d'abord des moyennes par dimension, pour neutraliser le fait que certaines dimensions sont mieux représentées que d'autres, donne un poids à certaines variables qui sont uniques pour mesurer les dimensions auxquelles elles appartiennent, mais qui ne couvrent qu'une petite partie de ces dimensions.

Comme l'année passée, une analyse en composantes principales a été réalisée pour sonder la structure multidimensionnelle de l'ensemble des indicateurs. Elle confirme le résultat déjà observé en 2014. La simple moyenne des indicateurs de base standardisés est fortement corrélée avec le premier facteur (r=-0.90). Cela lui donne une interprétation géométrique intéressante. Cette moyenne résume de manière quasi optimale l'ensemble des variables. Elle tient compte au maximum de toutes les variations observées sur les différentes variables constitutives.

3.2.3. L'introduction d'une dimension temporelle

La méthode Min-Max a de nombreuses vertus déjà présentées : elle rend les indicateurs comparables en les faisant tous varier entre 0 et 1, la variable standardisée s'interprète aisément comme une variation entre la valeur minimum observée dans les 262 communes et la valeur maximum, les contributions « négatives » au bien-être, comme le taux de chômage par exemple, s'inversent de manière naturelle en prenant le complément à 1 de la valeur Min-Max standardisée. Par contre, comme les maxima et minima observés varient avec les années, elle rend impossible de comparer les années. Si une commune par exemple, deux années successives, obtient la valeur la plus élevée pour un indicateur de base donné, cette valeur une fois standardisée vaudra 1 les 2 années, quelle que soit l'évolution observée de cette variable pour cette commune. Pour neutraliser cet effet « pervers » de la méthodologie de calcul adoptée, il a été décidé, à des fins de comparaison temporelle uniquement, de recalculer la valeur 2014 de l'ICBE en utilisant les Min-Max de 2015. Les changements d'échelles opérés en 2014 et en 2015 pour standardiser les variables sont donc identiques et autorisent ainsi des calculs d'évolution. L'année 2015 est choisie en quelque sorte comme année de base pour analyser les évolutions temporelles.

Il doit être bien clair que la valeur 2014 ainsi recalculée n'est pas identique à la valeur calculée avec les Min-Max 2014, mais les variations sont très faibles comme le montre la corrélation très élevée entre ces deux versions de l'ICBE (r = 0.999). Quant à la corrélation entre la version de l'ICBE 2014 publiée en 2014 et la version de l'ICBE 2014 révisée et adaptée proposée ici, elle est aussi très forte (r = 0,977) et rassurante quant à l'impact très modéré des changements méthodologiques opérés, et quant à la robustesse de l'ICBE.

3.3. La structure et les dimensions de l'ICBE 2015

L'ICBE est structuré en cinq niveaux hiérarchiques : 8 familles, 19 dimensions, 36 sous-dimensions, 60 indicateurs clés et un tableau de bord contenant plus d'une centaine d'indicateurs.

Figure 1 : Structure de construction de l'indice des conditions de bien-être wallon

ICBE WALLON

8 FAMILLES

Moyens de vie – Cadre de vie et environnement – Relations avec les institutions – Relations entre les personnes – Equilibres sociaux – Equilibres personnels – Sentiments de bien/mal-être – Valeurs, attitudes, initiatives et engagements

19 DIMENSIONS

Santé et soins – Logement – Enseignement et formation – Emploi – Revenu et pouvoir d'achat – Mobilité – Espaces naturels et environnement – Commerce de proximité – Sécurité – Communication – Fonctionnement des institutions et gestion publique – Processus démocratique – Relations familiales – Equité dans l'accès à la santé – Equité dans l'accès à un emploi de qualité – Equité dans l'accès à un revenu décent – Gestion des temps de vie – Sentiment d'être heureux <> malheureux – Engagement dans la société

36 SOUS-DIMENSIONS

Les 36 sous-dimensions figurent dans la liste des 60 indicateurs clés de l'ICBE reprise à l'annexe 3.

60 INDICATEURS CLES

Les 60 indicateurs clés figurent dans la liste des 60 indicateurs clés de l'ICBE reprise à l'annexe 3.

TABLEAU DE BORD D'UNE CENTAINE D'INDICATEURS

Tableau 2: Répartition par famille et dimension des indicateurs clés pris en compte dans la construction de l'ICBE 2015

Famille	Dimension	Indicateur
	Dimension 1 : Santé (8 indicateurs)	Espérance de vie à la naissance – Années de vie perdues à 70 ans – Malades chroniques – Personnes reconnues handicapées – Consommation de médicaments antidiabétiques – Accès piéton à une pharmacie – Accès à un hôpital équipé d'un service SMUR – Accès à une maison médicale.
Famille 1 :	Dimension 2 : Logement (4 indicateurs)	Prix moyen du terrain à bâtir – Prix moyen des maisons en pourcentage du revenu moyen – Logements sans salle de bain ni chauffage central – Ménages candidats locataires sociaux.
Moyens de vie (6 dimensions / 28 indicateurs)	Dimension 3 : Enseignement / Formation (3 indicateurs)	Personnes sans diplôme ou diplômées de l'enseignement primaire – Elèves à l'heure dans le secondaire – Accès à une école maternelle ou primaire.
20 mulcateurs)	Dimension 4 : Emploi (7 indicateurs)	Taux d'emploi des 15-64 ans – Travailleurs à temps partiel involontaire – Travailleurs intérimaires, saisonniers ou occasionnels – Taux de chômage des 15-64 ans – chômage de longue durée - Salaire médian – Maladies professionnelles.
	Dimension 5 : Revenu et pouvoir d'achat (5 indicateurs)	Revenu médian – Enfants dans des ménages sans revenu du travail – Bénéficiaires de l'aide sociale – Emprunteurs défaillants – Personnes en règlement collectif de dette.
	Dimension 6 : Mobilité (1 indicateur)	Accès aux transports publics.
Famille 2 : Cadre de vie	Dimension 7 : Espaces naturels et environnement (5 indicateurs)	Logements soumis à la pollution de l'air – Logements soumis à la pollution du sol – Ordures ménagères – Accès piéton à un espace vert – Habitat proche d'un espace végétalisé.
(3 dimensions /	Dimension 8 : Commerces de proximité(1 indicateur)	Accès piéton à un commerce alimentaire.
11 indicateurs)	Dimension 9 : Sécurité (5 indicateurs)	Accidents graves – Blessés graves ou tués – Vols de voiture – Cambriolages – Infractions à l'intégrité physique.
	Dimension 10 : Communication (1 indicateur)	Qualité du site web de la commune.
Famille 3 : Relations avec les institutions (3 dimensions /	Dimension 11 : Fonctionnement des institutions et gestion publique (5 indicateurs)	Activation emploi CPAS – Activation emploi ONEM – Taux d'attribution d'un logement public ou subventionné – Part des crédits sociaux dans les emprunts hypothécaires - Fréquentation des espaces publics numériques.
8 indicateurs)	Dimension 12 Processus démocratique (2 indicateurs)	Désaffection électorale – Ouverture on line à l'exercice de la citoyenneté.
Famille 4 :		
Relations personnelles (1 dimension / 3 indicateurs)	Dimension 13 : Relations familiales (3 indicateurs)	Ménages monoparentaux – Ménages isolés âgés – Taux de divorces

Famille 5 :	Dimension 14 : Equité dans l'accès à la santé (1 indicateur)	Ecart d'années de vie perdues entre hommes et femmes.
Equilibres sociaux (3 dimensions / 5 indicateurs)	Dimension 15 : Equité dans l'accès à un emploi de qualité (3 indicateurs)	Ecart de taux de chômage entre les jeunes (18-24 ans) et les 25-49 ans – Différence interquartile de salaire – Ecart de salaire médian entre hommes et femmes.
o maioatears)	Dimension 16 : Equité dans l'accès à un revenu décent (1 indicateur)	Différence interquartile de revenu total imposable.
Famille 6 :		
Equilibre personnel	Dimension 17 : Gestion des temps de vie	Couverture en places d'accueil ONE – Places
(1 dimension /	(2 indicateurs)	d'accueil subventionnées par l'ONE.
2 indicateurs)		
Famille 7:		
Sentiment de bien/mal- être (1 dimension /	Dimension 18 (1 indicateur)	Taux de suicide
1 indicateur)		
Famille 8 :		
Valeurs / attitudes Initiatives / engagement	Dimension 19 : Engagement dans la société	Pourcentage de déclarations de libéralités à l'IPP – Montant des libéralités déclarées.
(1 dimension /	(2 indicateurs)	ivioritarit des liberalités déclarées.
2 indicateurs)		

La liste des indicateurs clés avec leurs métadonnées est présentée à l'annexe 3, et les paramètres statistiques de leur distribution, à l'annexe 4.

Les dimensions du bien-être ne sont pas représentées de la même manière dans l'ICBE; certaines le sont plus que d'autres, notamment les dimensions relatives aux moyens de vie. Cela crée implicitement une pondération qui donne plus de poids aux données administratives issues de la gestion des institutions publiques. Une solution alternative aurait été de ne retenir que les 4 premières familles, les mieux approchées par 50 indicateurs, alors que les quatre dernières ne le sont, ensemble, que par 10 indicateurs. Trois raisons principales justifient le choix de conserver les 8 familles : 1) les résultats statistiques montrent qu'il y a peu de différences entre une version de l'ICBE à 60 indicateurs et une autre à 50 indicateurs, les deux versions présentant une corrélation (r) très forte (r = 0,982)7. La version avec les huit familles permet d'aborder, fut-ce très partiellement, l'ensemble de la structure sémantique des expressions citoyennes de bien/mal-être ; 3) travailler sur les huit familles permet de développer le cadre amorcé par l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)8.

Lors des exercices ultérieurs, il conviendrait d'étendre la mesure du bien-être aux familles et dimensions non ou peu mesurées dans les deux premiers exercices.

⁸ Voir le site de l'IWEPS: http://www.iweps.be/indicateur-synthetique-dacces-aux-droits-fondamentaux-isadf.



WEPS Indicateurs complémentaires au PIB - ICBE

⁷ Une dispersion légèrement plus grande pour la version à 60 indicateurs milite en sa faveur puisqu'elle augmente sa capacité discriminante.

4. Analyses et résultats

Ce chapitre comprend quatre parties.

Dans un premier temps, il fournit quelques éléments d'une clé de lecture pour permettre une interprétation correcte des données de l'ICBE, interprétation qui, dans le cas d'indicateurs synthétiques, n'est jamais triviale, car après avoir mis ensemble « des pommes et des poires », pour reprendre une expression familière fréquente, se pose la question du sens à donner aux résultats de cet agrégat. Par ailleurs, la tentation est grande de vouloir faire des comparaisons, entre les communes, entre les indicateurs et/ou entre les dimensions. Or ces comparaisons sont délicates et exigent de procéder avec prudence, d'où la présentation des précautions nécessaires à leur opérationnalisation.

Pour l'analyse des résultats, trois approches sont proposées. Une première approche essaie de 'faire parler les chiffres', d'où son nom d'analyse endogène, en utilisant différentes techniques de synthèse et de mise en évidence des caractéristiques des données : étude des corrélations linéaires, analyse en composantes principales et analyse des régressions multiples. Elle travaille également à plusieurs niveaux de désagrégation : dimensions et indicateurs. Une deuxième approche fait appel à des données extérieures à l'ICBE, d'où son nom d'analyse exogène, pour étudier les rapports entre l'ICBE et la territorialité d'une part, le contexte économique d'autre part. Enfin, une troisième approche tente d'apprécier les évolutions temporelles qu'autorisent les deux éditions de l'ICBE.

4.1. Clé de lecture et d'interprétation des données

Les valeurs communales de l'ICBE sont les moyennes des valeurs des 60 indicateurs de chaque commune. Ces indicateurs mesurent des positions relatives par rapport à un minimum et à un maximum. Il s'agit d'une mesure et non d'un simple classement ordinal⁹, même si cette mesure autorise un classement ordinal. Dans l'échelle de mesure adoptée, une valeur de 0,61 associée à la commune x signifie donc que son score se situe à 61% dans une distribution théorique qui varierait de 0% à 100%. Cette distribution est théorique, car si, pour chaque indicateur, il existe bien une valeur 0% et une valeur 100%, l'agrégation des 60 indicateurs ne fournit jamais ces valeurs minimales et maximales. Pour que ce soit le cas, il faudrait qu'une commune obtienne le score maximum (minimum) pour tous les indicateurs, ce qui n'arrive jamais. En conséquence, la plage de variation est réduite et va, pour l'indicateur 2015, de 0,43 à 0,67.

La remarque qui suit ne concerne que les personnes qui souhaiteraient effectuer une comparaison, des communes entre elles, au niveau des familles ou des dimensions¹⁰ de l'ICBE. L'opération est un peu difficile à suivre, mais elle est nécessaire pour les comparaisons. Le calcul d'une double normalisation évogué ici n'est intégré que dans le tableau fourni à l'annexe 6 de cette note.

Pour pouvoir comparer de manière pertinente les valeurs prises sur plusieurs dimensions/familles, une normalisation par dimension/famille est nécessaire. Supposons qu'une commune obtienne un score de 0.6 (après normalisation Min-Max) dans deux dimensions, l'une s'étendant de 0,1 à 0,8 (cas d'une dimension couverte par plusieurs indicateurs), l'autre allant de 0 à 1 (cas d'une dimension n'ayant pour l'instant qu'un seul indicateur), ce score identique a pourtant une position différente dans les deux contextes : dans la première dimension, il se situe à 71% entre le minimum et le maximum, dans le second cas à 60%, autrement dit sa position est nettement meilleure dans la première dimension que dans la seconde. Pour que les comparaisons des scores d'une commune à travers toutes les dimensions/familles aient un sens, il faut donc se référer, comme dans l'exemple cité, aux valeurs des scores relatifs aux distributions spécifiques des dimensions/familles. Il s'agit en fait d'opérer une deuxième normalisation (Min-Max) recadrant tous les scores dimensionnels dans un même intervalle de 0 à 1. Gardons toutefois à l'esprit qu'un score de 100% ne signifie pas que la commune qui l'obtient n'a plus de progrès à faire puisque le maximum est atteint, mais simplement que, dans le contexte actuel, il s'agit du meilleur score, fut-il mauvais. Un

¹⁰ Une comparaison pourrait aussi, en théorie, être effectuée au niveau des sous-dimensions, mais , pour des raisons pratiques, ce niveau n'est pas exploité ici.



INCEPS Indicateurs complémentaires au PIB - ICBE

⁹ Un classement ordinal associerait à chaque valeur communale un numéro d'ordre de 1 à 262, où toutes les communes auraient une position qui ne rendrait pas compte de la valeur de la mesure proprement dite : entre la 150e et la 151e position, par exemple, il n'y a qu'une place de différence, mais au niveau de la mesure, on pourrait passer de 0,6 à 0,7, ou de 0,61 à 0,62, sans incidence sur le classement, alors que l'écart de mesure est très différent.

exemple peut illustrer cette situation : dans la dimension « fonctionnement des institutions et gestion publique », les résultats ne sont pas très bons, mais il existe une commune qui obtient le score de 100% qui provient, avant normalisation, d'un score de 55%, beaucoup moins glorieux.

4.2. Analyse endogène de l'ICBE

L'ICBE, par son caractère synthétique qui vise à résumer un grand nombre de données (15720) en un petit nombre de valeurs significatives (262), opère une importante simplification de la question du bien-être au niveau local. Il est donc toujours utile, et recommandé, d'examiner de plus près les composantes de cet indicateur synthétique pour mieux en apprécier le sens. L'explication de la structure, commentée au chapitre précédent, a montré que les indicateurs de base étaient regroupés en sous-dimensions (36), celles-ci regroupées en dimensions (19) puis en familles (8). L'approche par les dimensions, qu'on utilisera souvent, semble le niveau le plus opportun¹¹ pour nuancer l'approche synthétique de l'ICBE, sans pour autant devoir systématiquement recourir aux données de base, ce qui ne disqualifie en rien le recours à leur examen lorsque l'analyse le réclame. Il faut cependant rappeler que l'ICBE est calculé sur une moyenne des 60 indicateurs et non sur une agrégation hiérarchique partant des indicateurs de base pour arriver à l'indicateur synthétique en passant par les dimensions et les familles¹². Pour effectuer une analyse au niveau des dimensions, il faut donc construire des 'ICBEs' dimensionnels qu'on évitera de qualifier comme tel pour écarter l'idée d'une possible agrégation de ceux-ci en une espèce d'ICBE bis, moyenne des ICBE dimensionnels, construction à laquelle nous avions renoncé par méthode. Cette petite complication se justifie pleinement dans la mesure où les bénéfices tirés de l'analyse dimensionnelle en valent réellement la peine.

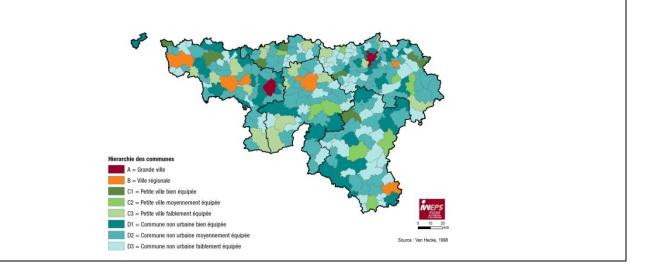
Par ailleurs, il est également utile, pour l'analyse spatiale du bien-être, de réduire la quantité de communes en quelques grands groupes territoriaux. La typologie utilisée est celle, devenue classique, de la hiérarchie urbaine établie par E. Van Hecke en 1998.

Encadré 4 : Classification des communes selon la hiérarchie urbaine de Van Hecke (1998)

Cette classification se base sur une organisation du territoire à partir des notions de pôles (centres) et de réseaux urbains établis entre ces pôles. La fonction de ces centres est généralement de fournir des biens et/ou des services variés à leur environnement, leur périphérie ou zone d'influence, pour répondre aux besoins des populations, entreprises...

Les polarités (centres) sont hiérarchisées en fonction de deux axes : d'une part, la qualité et la quantité des services/biens fournis et, d'autre part, l'importance de leurs zones d'influence sur les communes voisines (en superficie ou en population).

La typologie subdivise les 262 communes en huit groupes : grandes villes, villes régionales, petites villes bien, moyennement ou faiblement équipées et enfin communes non urbaines en distinguant aussi ces communes en fonction des mêmes trois niveaux d'équipement.



¹¹ Les familles constituent un niveau trop agrégé et celui des sous-dimensions un niveau qui se réduit souvent à un seul indicateur.

¹² Méthode utilisée dans la construction de l'indice de situation sociale de la Wallonie (ISS) (Reginster, Ruyters, 2015).



Des détails sur cette typologie peuvent être trouvés dans : E. Van Hecke, « Actualisation de la hiérarchie urbaine en Belgique » *Bulletin du Crédit Communal*, n° 205, 1998/3, pp. 45-76.

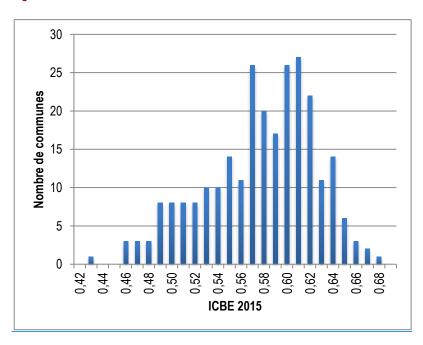
La classification des 262 communes wallonnes selon cette typologie est fournie à l'annexe 5.

Ce travail n'a pas réellement été actualisé depuis, mais la classification proposée offre une certaine stabilité dans le temps. Elle est considérée comme une référence en analyse territoriale.

4.2.1. Analyse de la distribution de l'ICBE

L'ICBE se distribue sur une plage de 0,428 à 0,674 avec une moyenne de 0,572 et une médiane de 0,579. Il s'agit donc d'une distribution légèrement déportée vers la droite (asymétrie = - 0,542). Le domaine de variation est relativement étroit, puisqu'en théorie, mais en théorie seulement, il pourrait s'étaler de 0 à 1. La distance qui sépare l'ICBE le plus faible de l'ICBE le plus fort - 0,246 - est modérée même si elle témoigne d'une tension non négligeable. La figure ci-dessous visualise la distribution de l'ICBE 2015.

Figure 2 : Distribution de l'ICBE sur les 262 communes wallonnes - 2015



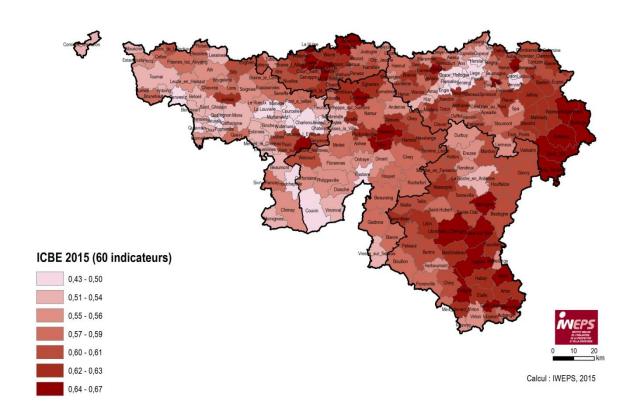
Source: ICBE; calculs: IWEPS

NB: Les valeurs en abscisse correspondent aux limites supérieures des classes.

Sur les 262 communes, 112 (43%) ont un ICBE compris entre 0,57 et 0,61; et 39% ont un ICBE compris entre 0,48 et 0,56. Les valeurs extrêmes concernent Charleroi (0,428) et Amel (0,674).

La distribution communale de l'ICBE est présentée dans la carte ci-dessous.

Figure 3 : Représentation cartographique de la distribution communale de l'ICBE – deuxième exercice 2015



Source: ICBE; calculs: IWEPS

Les zones claires représentent les ICBE les plus faibles ; elles recouvrent essentiellement des fragments du sillon industriel : d'est en ouest, Verviers et Dison, Liège et son agglomération de Herstal à Engis, Charleroi et son bassin, La Louvière et le Centre ; quelques communes du Borinage, et plus à l'ouest, Péruwelz. A ce sillon, il faut ajouter Froidchapelle dans la botte du Hainaut, Couvin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, puis Hastière sur la Meuse.

A l'opposé, avec un ICBE élevé, on trouve la presque totalité des communes de la communauté germanophone, de Burg-Reuland à Raeren, avec une position un peu moins bonne pour Kelmis, Lontzen et Eupen, ainsi que les autres communes limitrophes de l'Allemagne et du Grand Duché de Luxembourg. On repère aussi bon nombre de communes rurales dans les différentes provinces. Il faut y ajouter les communes résidentielles du Brabant wallon et de la Hesbaye ainsi que la périphérie résidentielle des villes importantes, certaines communes touristiques de la vallée de la Meuse et l'axe Bruxelles-Namur-Arlon-Luxembourg. En général l'ICBE est sensible au clivage communes urbaines / communes rurales, ainsi qu'au caractère plus ou moins aisé des zones résidentielles ou touristiques.

4.2.2. Analyse de l'ICBE par dimension

L'interprétation des résultats par dimensions invite à la prudence ; il convient en effet de garder à l'esprit que les données exploitées dans l'ICBE ne donnent qu'un reflet imparfait, fragmentaire (par le nombre restreint d'indicateurs) ou déformé (par la nature des indicateurs collectés), de la réalité que l'on cherche à observer. Comme déjà signalé, certaines dimensions sont mieux représentées que d'autres ; c'est le cas notamment de la dimension « santé ». En revanche, des dimensions jugées importantes par les citoyens pour leur bien-être sont absentes faute de données statistiques disponibles au niveau communal pour les appréhender ; c'est le cas notamment de la dimension « entraide et solidarité » et de la dimension « activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs ». Il faut donc bien se souvenir de cette incomplétude dans l'analyse qui suit.

Néanmoins une analyse par dimension, même incomplète, introduit de la finesse dans l'interprétation que l'on peut donner aux résultats, en dépassant l'approche par la moyenne de l'ensemble des variables. Elle permet notamment deux constats importants :

- Le bien-être dans une région peut varier considérablement en fonction de la dimension considérée, variation que gomme inévitablement l'indicateur synthétique.
- L'approche multidimensionnelle (littéralement à travers les diverses dimensions) du bien-être, appliquée à chaque territoire spécifique, permet une meilleure compréhension de l'équilibre entre les différents facteurs et les synergies possibles à travers les politiques qui leur correspondent.

Analyse des corrélations au sein des dimensions

L'analyse des corrélations permet d'identifier la force des relations linéaires qui lient les différents indicateurs. Cette relation peut être positive (même orientation) ou négative (orientation inverse). Le coefficient de corrélation varie de -1 à +1. Les valeurs absolues élevées du coefficient de corrélation¹³ peuvent indiquer une certaine redondance dans le choix des indicateurs ; des valeurs proches de zéro amènent à s'interroger sur la réalité de leur complémentarité. Un coefficient de corrélation élevé entre deux indicateurs n'est pas le signe d'un lien de causalité.

Comment interpréter plus finement ce coefficient de corrélation dans le contexte de l'ICBE ?

- une corrélation élevée peut signifier une certaine redondance : les indicateurs disent la même chose. Un seul aurait peutêtre suffi : taux d'emploi et taux de chômage ont une corrélation négative élevée, l'un parle de l'autre et vice et versa. Mais dans d'autres cas, des indicateurs fortement corrélés abordent peut-être le même phénomène sous des angles différents et méritent qu'on y prête attention séparément : les enfants vivant dans des ménages sans revenu du travail et les emprunteurs défaillants ont une corrélation forte, mais ces indicateurs abordent le problème de la précarité au sens large selon deux optiques différentes, et se passer de l'un ou de l'autre appauvrirait la réflexion et l'analyse.
- une corrélation faible, signe de faible relation (il n'est pas possible de prédire un indicateur comme fonction linéaire de l'autre), peut signifier que les indicateurs parlent de choses totalement différentes et que leur rapprochement ne signifie rien (il est probable que la vente de lacets et le nombre d'étoiles observables dans le ciel par temps clair ont une très faible corrélation, car l'un n'a rien à voir avec l'autre). Mais cette faible corrélation, s'agissant d'une même thématique, peut signifier aussi qu'un indicateur complète l'autre (les logements sans salle de bain ni chauffage central et les bénéficiaires de l'aide sociale sont étonnamment très peu corrélés, mais ils contribuent chacun à leur façon à nous parler du bien-être / mal-être).

Il est possible d'introduire la notion de moyenne des corrélations au sein d'une dimension pour évaluer son niveau d'homogénéité. Les indicateurs qui composent une dimension ont en effet des corrélations deux à deux dont on peut faire la moyenne. Au cas où une dimension ne comporte que deux indicateurs, il va de soi que la moyenne des corrélations n'est autre que la corrélation entre les deux indicateurs. Enfin, si une dimension n'a qu'un seul indicateur, cette notion de moyenne des corrélations n'a plus de sens. Comme ce qui intéresse ici est l'intensité de la relation linéaire et non son sens, positif ou négatif, on travaille sur les valeurs absolues des coefficients de corrélation, pour éviter que deux corrélations fortes, mais de sens contraire (-0,9 et +0,9 par exemple) ne se compensent.

¹³ Nous utilisons parfois la notation ' r ' réservée habituellement au coefficient de corrélation.



juin 2015

Tableau 3: Moyennes des corrélations (en valeurs absolues) dans les dimensions

Le premier chiffre du n° d'identification renvoie au n° de la famille, de 1 à 8.

N° d'identification, dimension et nombre d'indicateurs	Moyenne des corrélations	
15 revenu et pouvoir d'achat (5)	0,711	
14 emploi (7)	0,538	
13 enseignement / formation (3)	0,448	
23 sécurité (5)	0,342	
21 espaces naturels et environnement (5)	0,335	
81 engagement dans la société (2)	0,309	
61 gestion des temps de vie (2)	0,308	
11 santé et soins (8)	0,294	
41 relations familiales (3)	0,208	
12 logement (4)	0,204	
52 équité dans l'accès à un emploi de qualité (3)	0,151	
32 fonctionnement des institutions et gestion publique (5)	0,067	
33 processus démocratique (2)	0,011	
NB : les autres dimensions n'ont pu participer à l'exercice, car elles ne comportent chacune qu'un seul indicateur		

Les dimensions, par construction, regroupent des indicateurs censés mesurer des phénomènes liés. On pourrait donc s'attendre à observer des moyennes de corrélations assez élevées. Mais c'est plutôt une complémentarité que l'on constate avec des corrélations plutôt faibles à l'intérieur des dimensions. Les résultats obtenus au moyen des moyennes de corrélations ont été corroborés – du moins dans leurs conclusions principales - par des analyses en composantes principales (ACP) au sein de chacune des dimensions. Ces analyses ont permis, à partir de l'examen des premières valeurs propres, de se faire une idée du caractère uni ou pluridimensionnel des dimensions. Ainsi, pour la dimension revenu et pouvoir d'achat, la première dimension de l'ACP explique 77% de la variation totale ce qui traduit une forte homogénéité; les dimensions « fonctionnement des institutions et gestion publique » et « processus démocratique » sont moins homogènes avec respectivement 26% et 55% de variance expliquée par leur premier facteur.

Le cas de la dimension 15 'revenu et pouvoir d'achat' mérite qu'on s'y arrête un instant. Parmi les cinq indicateurs qui la composent, les quatre premiers sont fortement corrélés (r variant de 0,75 à 0,90) : 1511 'revenu médian', 1512 'Enfants vivant dans un ménage sans revenu du travail', 1513 'Bénéficiaires de l'aide sociale', 1521 'emprunteurs défaillants'. On approche bien le même phénomène, mais sous des angles différents. Le cinquième indicateur, 1522 'part des personnes en règlement collectif de dette', est plus faiblement corrélé avec les autres (r variant de 0,5 à 0,7), apportant ainsi un éclairage complémentaire. Notons encore que le revenu médian est corrélé négativement aux autres indicateurs.

Il est également intéressant d'examiner la dimension 32, 'fonctionnement des institutions et gestion publique', dont les cinq indicateurs (3211 'Activation Emploi CPAS', 3212 'Activation Emploi ONEM', 3221 'Taux d'attribution des logements publics', 3222 'Part des crédits sociaux dans les emprunts hypothécaires' et 3231 'Taux de fréquentation des Espaces publics numériques') sont très peu corrélés.

Analyse des corrélations entre l'I'ICBE et les dimensions

L'examen des corrélations entre l'ICBE et les dimensions permet de se faire une meilleure idée de ce que mesure réellement cet indicateur composite.

Tableau 4 : Corrélations entre l'ICBE et les dimensions

N° d'identification, dimension et nombre d'indicateurs	corrélation
14 emploi (7)	0,896
15 revenu et pouvoir d'achat (5)	0,878
41 relations familiales (3)	0,730
53 équité dans l'accès à un revenu décent (1)	-0,730
23 sécurité (5)	0,694
81 engagement dans la société (2)	0,644
13 enseignement / formation (3)	0,571
21 espaces naturels et environnement (5)	0,525
22 commerces de proximité (1)	-0,423
32 fonctionnement des institutions et gestion publique (5)	-0,408
33 processus démocratique (2)	0,359
51 équité dans l'accès à la santé (1)	0,353
16 mobilité (1)	-0,352
12 logement (4)	0,320
11 santé et soins (8)	0,286
71 sentiment d'être heureux <> malheureux (1)	0,225
52 équité dans l'accès à un emploi de qualité (3)	-0,120
61 gestion des temps de vie (2)	0,106
31 communication (1)	0,034

NB : pour les dimensions ne comportant qu'un seul indicateur, l'exercice revient à calculer la corrélation d'une variable à l'ICBE

On trouve des corrélations très élevées pour les dimensions emploi et revenu. Ces deux problématiques restent déterminantes dans la mise en place des conditions de bien-être au niveau des communes, comme on pouvait s'y attendre. Mais on voit aussi l'importance des relations familiales et de la sécurité, ce qui confirme l'idée que le bien-être est loin de n'être qu'une question de moyens de vie, fondamentaux certes, mais que les composantes plus immatérielles du bien-être doivent être prises en considération. On observe également une relation forte de l'équité dans l'accès au revenu, mais en sens contraire, qui s'explique par le fait que, quand les revenus augmentent, l'écart de revenus au sein de la population augmente aussi. Le bien-être augmente par les revenus, mais l'équité diminue. En calculant la corrélation de l'ICBE avec l'équité dans l'accès au revenu, une fois que ce qui est explicable par la dimension revenu est retiré (corrélation partielle), la corrélation tombe de -0,730 à -0,17; cela signifie que l'équité dans l'accès au revenu n'est reliée à l'ICBE qu'à travers sa relation avec le revenu.

En bas du tableau, on distingue quelques dimensions très peu corrélées et par conséquent de distribution très éloignée de celle de l'ICBE. Par exemple, la 'gestion des temps de vie', qui est mesurée par la couverture des places d'accueil de la petite enfance, est déterminée par une offre de service au niveau des communes, offre de service qui n'est pas également répartie sur le territoire. Ce type d'indicateur appartient à la catégorie des indicateurs 'à couverture territoriale partielle' qui regroupent également certains indicateurs d'accès (certaines communes, parfois beaucoup, en sont dépourvues) et qui ont souvent une corrélation faible, voire négative, car ils ne peuvent pas épouser de près la distribution territoriale de l'ICBE.

Le déséquilibre, en termes de nombres d'indicateurs, entre les dimensions doit bien sûr inviter à la prudence dans les interprétations, mais, en définitive, il semble peser beaucoup moins que le choix des indicateurs dans les dimensions, comme l'atteste la corrélation de la dimension 11 'soins et santé', où les indicateurs d'accès contrarient la corrélation avec l'ICBE.

4.2.3. Analyse de l'ICBE par indicateur clé

Analyse des corrélations

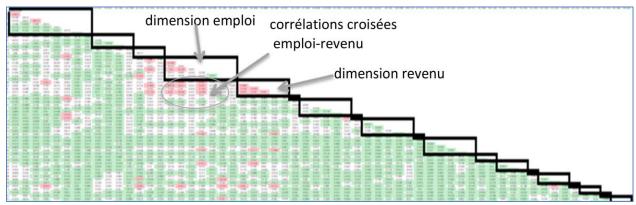
Il convient ici de dresser une vue d'ensemble des corrélations qui lient les indicateurs entre eux.

Entre les 60 indicateurs qui composent l'ICBE, les corrélations varient de 0,95 à -0,93, avec une moyenne des corrélations de 0,28 (en valeurs absolues).

Sur les 1770 corrélations observées, 48 peuvent, en valeurs absolues, être qualifiées de « très fortes » (0,75 à 1) et 932 de « très faibles » (0 à 0,25), ce qui peut être visualisé schématiquement par la figure ci-dessous qu'on observera uniquement pour l'effet 'couleur' : les rectangles rouges visualisent les corrélations très fortes et les rectangles verts les corrélations très faibles. Un cadre noir groupe les variables appartenant à une même dimension. On y voit clairement une dominance des corrélations faibles et une localisation des corrélations fortes au sein de certaines dimensions, par exemple 'revenu et pouvoir d'achat' et 'emploi', ainsi que leurs corrélations croisées.

Cet examen permet d'apprécier l'éventuelle redondance (en rouge) et la possible complémentarité (en vert) des indicateurs.

Figure 4 : Tableau des corrélations croisées des 60 indicateurs



Quelle est la liaison entre chacun des indicateurs et l'ICBE qu'ils contribuent à construire. ? La moyenne des corrélations (en valeurs absolues) des 60 indicateurs avec l'ICBE est de 0,46 témoignant individuellement de liaison modérée. Mais certains indicateurs sont fortement corrélés comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Indicateurs à corrélation forte avec l'ICBE

Indicateurs	Corrélation
Taux de chômage 15-64 ans	-0,890
Emprunteurs défaillants	-0,868
Enfants vivants dans des ménages sans revenu du travail	-0,863
Temps partiel Involontaire	-0,819
Taux d'emploi 15-64 ans	0,808
Elèves à l'heure dans l'enseignement secondaire	0,783
Revenu médian	0,767

Les corrélations présentées dans le tableau 5 récupèrent leur signe pour faire apparaître les liaisons par rapport au bien-être, négatives pour les quatre premiers indicateurs, et positives pour les trois derniers. Rien de très étonnant à retrouver ces indicateurs dans les composantes fortes du mal-être et du bien-être.

Tableau 6 : Indicateurs à corrélation faible avec l'ICBE

Du côté des liaisons faibles, figurent :

Indicateurs	Corrélation
Accès aux hôpitaux avec services d'urgence	-0,087
Accès aux espaces verts	0,082
Activation emploi de l'ONEM	-0,051
Ecart des salaires médians Hommes/Femmes	0,044
Qualité du site web des administrations communales	0,034
Taux de fréquentation des espaces publics numériques (EPN)	-0,025

Ici on est peut-être plus surpris de voir le peu d'incidence, relativement aux autres, des quatre premiers indicateurs, mais ce groupe comprend des indicateurs d'accès dont on sait qu'ils ont souvent une corrélation très faible avec l'ICBE, en raison de leur couverture territoriale partielle.

Analyse en composantes principales (ACP)

L'analyse en composantes principales est utilisée pour apprécier la cohérence de l'ICBE. Les composantes principales (facteurs) qui synthétisent ou résument l'ensemble des données sont un bon élément de comparaison pour l'ICBE qui, lui aussi, tente de synthétiser les données. L'analyse, sur base des 260 indicateurs, fournit un 1er facteur, F1, qui explique 32,27 % de la variation totale des données, ce qui est un « bon » résultat compte tenu de la quantité de données examinées (plus de 15.000). Le 2e facteur explique 13,56 % et le 3e descend à 5,75 %. La corrélation de l'ICBE avec F1 est de 0,903, signe d'un bon ajustement. Si on fait les mêmes calculs sur base des 19 dimensions, on obtient un F1 de 32,69 % et une corrélation ICBE-F1 de 0,89. Ces valeurs élevées témoignent de la bonne cohérence entre l'approche sémantique de l'ICBE et l'approche mathématique de F1¹⁴.

Analyse des régressions multiples

L'objectif est d'approfondir ce que mesure l'ICBE.

Une régression multiple (itérative ascendante) de l'ICBE sur les différents indicateurs constitutifs permet d'identifier comment ils « façonnent » l'indicateur global. Les quatre indicateurs les plus explicatifs appartiennent tous à des dimensions différentes, et à trois familles différentes. La régression confirme le caractère multidimensionnel de la mesure des conditions du bien-être, qui, pour être bien expliqué, nécessite le recours à des indicateurs diversifiés.

Tableau 7 : Contribution cumulée des 60 indicateurs à l'ICBE 2015 en % de la variation totale

	Indicateurs	Familles / Dimensions	% de la variation totale expliquée (R²)
1 variable	Taux de chômage 15-64 ans	Moyens de vie / Dimension Emploi	0,79
2 variables	+ Nombre de déclarations de libéralités	Engagement / soutien solidaire	0,84
3 variables	+ Consommation de médicaments antidiabétiques	Moyens de vie / santé	0,87

¹⁴ Précisons ici l'argumentation qui justifie la raison pour laquelle la première composante principale n'a pas été retenue comme agrégat substituable à l'ICBE. D'une part, l'indicateur obtenu est peu lisible ; d'autre part, il est construit principalement sur les co-variations statistiques fortes et tend donc à exclure les indicateurs qui co-varient peu avec les autres, mais qui, néanmoins, peuvent faire sens.



1

4 variables	+ Ordures ménagères	Cadre de vie / Qualité et préservation de l'environnement	0,89
5 variables	+ Années de vie perdues	Moyens de vie / Santé	0,90
6 variables	+ Pollution de l'air	Cadre de vie /	0,91

Le tableau 7 s'interprète comme suit. La variable la plus corrélée avec l'ICBE – et ceci a déjà été souligné - est le taux de chômage. C'est donc elle qui entre dans la régression si on ne veut garder qu'une seule variable. Mais quelle variable pourrait-on ajouter pour améliorer le pouvoir explicatif de cette régression ? Ou formulé différemment, quelle variable est la plus corrélée avec ce qui ne peut pas être expliqué par le taux de chômage (techniquement avec le résidu de la régression sur le taux de chômage) ? La variable à ajouter est la variable « Nombre de déclarations de libéralités» utilisée pour approcher le soutien solidaire. Cet ajout permet d'améliorer l'explication puisque le carré de la corrélation multiple passe de 0.79 à 0.84 : 5 % de variation supplémentaire expliqués. Si on veut ajouter une contribution supplémentaire et complémentaire à celle des deux variables déjà retenues, la régression incrémentale sélectionne la «Consommation de médicaments antidiabétiques » et ajoute 3% supplémentaires à ce qui est déjà expliqué. La variable « Ordures ménagères» n'apporte plus beaucoup d'information explicative complémentaire puisque l'augmentation du carré de la corrélation multiple est seulement de deux points de pourcentage. Les deux dernières variables qui apparaissent dans le tableau contribuent encore plus modestement à la régression.

Les trois indicateurs qui ensemble expliquent le plus l'ICBE sont, donc, dans l'ordre, le taux de chômage, le nombre de déclarations avec libéralités et la consommation de médicaments antidiabétiques.

La forte corrélation du taux de chômage avec l'ICBE mérite d'être soulignée. Elle rappelle ce qui a déjà été observé au niveau des dimensions et révèle sûrement le poids de cet indicateur dans l'indice global, mais aussi le fait que de nombreux indicateurs constitutifs de l'ICBE comme l'emploi, le revenu, les dettes, la pauvreté sont liés entre eux et, ensemble, constituent un axe important dans la mesure des conditions du bien-être. Remarquons que les contributions additionnelles apportées par les autres indicateurs sont à interpréter avec prudence. Il s'agit de contributions strictement additionnelles ; elles mesurent ce qu'apportent les autres indicateurs dans ce qui n'est pas mesuré par le taux de chômage et par les variables qui les ont précédées dans la régression; elles ne chiffrent donc pas l'importance globale de ces variables dans l'ICBE.

4.3. Analyse exogène de l'ICBE

Pour mieux cerner la nature et la signification des indicateurs élaborés – l'ICBE et ses versions par dimension - des croisements ont été réalisés avec des informations statistiques sur le degré d'urbanité des communes et sur leur budget. Ces deux ensembles de variables ont été jugés utiles dans cette analyse exogène pour les raisons suivantes :

- de nombreuses dimensions semblent dépendre a priori du degré d'urbanité, comme la mobilité, les espaces naturels, l'accès aux commerces, la sécurité, les relations familiales, pour en citer quelques-unes;
- la richesse d'une commune pourrait a priori avoir un effet sur les infrastructures qu'elle peut mettre à disposition et par conséquent sur certaines conditions du bien-être.

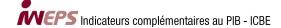
Le degré d'urbanité est appréhendé via la typologie de Van Hecke (voir encadré 4 supra).

La « richesse » économique des communes a été approchée à partir d'indicateurs tirés des budgets communaux, du revenu moyen par habitant et de l'emploi intérieur.

4.3.1. Analyse de la dimension territoriale de l'indicateur

Analyse globale

La dimension territoriale est étudiée au moyen de la typologie des communes mentionnée ci-dessus. Elle permet de répondre à la question suivante : les valeurs des indicateurs sont-elles sensibles au caractère urbain/rural des communes ? Plus précisément, les variations entre ces types sont-elles plus importantes que les variations au sein de ces types ? Pour répondre à cette question, des modèles linéaires ont été utilisés. Ils permettent de voir dans quelle mesure l'ICBE des communes est lié à leur niveau de ruralité.



Le diagramme ci-dessous représente l'ICBE par type de commune. Ces « boîtes à moustaches » symbolisent chaque type de commune par un rectangle. Le rectangle est construit pour couvrir au sein de chaque type 50% des communes : 25% en dessous de la médiane et 25% au-dessus (les communes les plus centrales en quelque sorte). La hauteur des deux parties de la boîte rend compte de la dispersion des valeurs situées au centre de la série. La longueur des moustaches renseigne sur la dispersion des valeurs au début de la série ordonnée. De façon générale, la boîte et les moustaches seront d'autant plus étendues que la dispersion de la série statistique est grande. La montée progressive des rectangles vers le dessus du graphique indique une sensibilité de l'ICBE au niveau de « ruralité » des communes. Les villes bien équipées et à forte zone d'influence ont en général un ICBE inférieur à celui des communes non urbaines moins équipées.

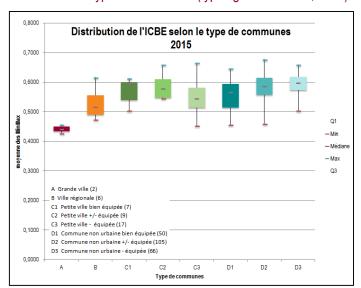


Figure 5 : Distribution de l'ICBE 2015 selon le type de communes (typologie Van Hecke, 1998)

Dans la figure 5, on peut observer que, globalement, l'ICBE augmente, de gauche à droite, au fur et à mesure que diminuent le niveau d'équipement des communes et leur zone d'influence. Le profil est toutefois décalé entre les villes (4 premiers types) et les communes non urbaines (4 derniers types). La position des petites villes faiblement équipées (type C3) est un peu particulière, intermédiaire entre villes et campagne.

18% des variations observées entre les communes sont expliquées par les différents types auxquelles elles appartiennent : une indication claire du caractère territorial de l'indicateur, mais aussi un message « rassurant » puisque, majoritairement, d'autres éléments que la nature plus ou moins urbaine de la commune déterminent l'ICBE.

Analyse par dimension

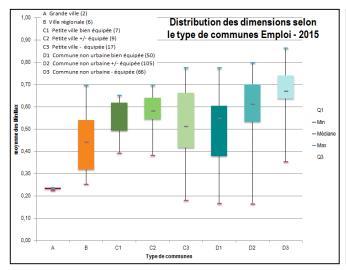
L'ICBE est une agrégation de mesures sur des thèmes très différents. Une analyse territoriale au niveau des dimensions paraît indispensable pour cerner le rôle du territoire dans la détermination des conditions du bien-être. Les analyses réalisées sur l'ICBE ont donc été reproduites pour chacune des 19 dimensions de l'indicateur. Pour simplifier la présentation des résultats, il a été décidé de ne retenir que les dimensions pour lesquelles l'analyse de la variance donnait une valeur du F de Fisher supérieur à 10. Pour rappel, l'analyse de variance permet de décomposer la variance totale d'une variable en une partie due aux types de communes et une variance résiduelle. La valeur du F est d'autant plus élevée que la variabilité due aux types est importante lorsqu'elle est comparée à la variance résiduelle. Il importe aussi de signaler que l'analyse de variance est utilisée à des fins descriptives et non à des fins d'inférence puisque toutes les communes sont observées.

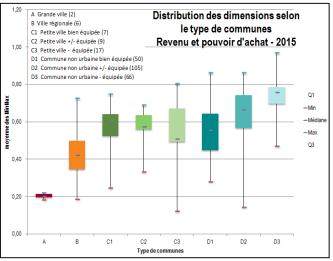
Les graphiques ci-dessous reprennent les dimensions (regroupées par famille) les plus liées à la typologie des communes.

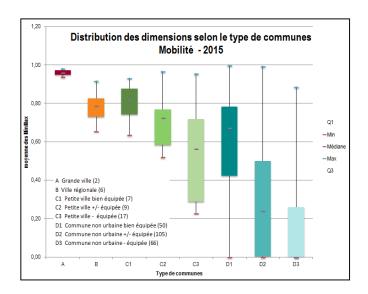
De manière générale, la configuration observée sur le graphique de l'ICBE global se retrouve sur plusieurs dimensions (emploi, revenus, environnement, sécurité), mais elle apparaît aussi de manière inversée (plus élevée dans les grandes villes et moins élevée dans les communes non urbaines moins équipées) sur les dimensions mobilité et commerce de proximité, deux thématiques avantageuses du phénomène urbain.

Figure 6 : Distribution de l'ICBE 2015, par dimension et par type de communes (typologie Van Hecke, 1998)

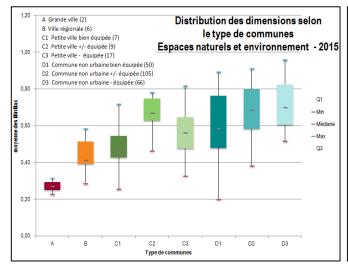
Moyens de vie

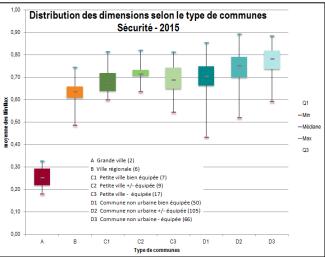


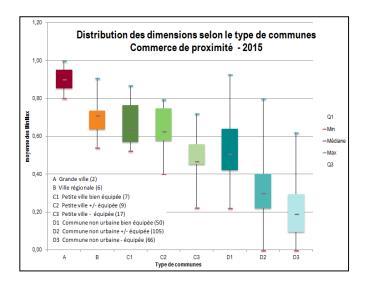




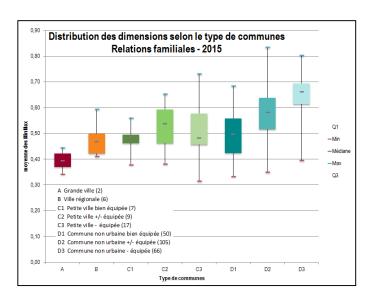
Cadre de vie







Relations familiales



Le fait que le niveau d'équipement et le pouvoir attractif des communes influencent les dimensions liées aux moyens de vie et au cadre de vie ne surprend pas. Ceci est conforme à ce qu'on pouvait attendre : plus de chômeurs dans les grandes villes. meilleure offre de transports publics, moins d'espaces naturels, mais accès plus aisé à des commerces, sécurité moins grande. Par contre, l'absence d'effet notable de la typologie sur les dimensions de la famille « Relations avec les institutions », comme la communication ou le fonctionnement des institutions mérite d'être soulignée.

Apports de l'ICBE par rapport aux mesures classiques de la richesse économique des communes

Analyse globale

La « richesse » économique des communes a été approchée à partir d'indicateurs tirés des budgets communaux, du revenu moyen par habitant et de l'emploi intérieur. Dans les budgets ont été retenus, pour l'analyse, les postes suivants : recettes et dépenses ordinaires, recettes et dépenses extraordinaires, chacune des variables étant calculée par tête pour éviter les effets de taille. De plus, les dépenses par tête dans cinq secteurs directement liés aux dimensions de l'ICBE ont été également considérées : la sécurité, la culture, l'aide sociale, l'environnement et le logement. Enfin, l'emploi intérieur dans la commune, par tête et le revenu moyen ont été ajoutés aux variables strictement budgétaires.

Les relations entre ces 11 variables et l'ICBE ont été étudiées. A part le revenu moyen qui est corrélé assez fortement à l'ICBE (r = 0.66) – mais ceci n'est pas étonnant, car le revenu, sous sa forme de revenu médian, entre directement dans le calcul de l'ICBE et est corrélé avec beaucoup d'autres variables qui composent l'ICBE -, les relations de l'ICBE avec les autres variables sont faibles. Seules les dépenses de sécurité par tête (r = -0.36) et les dépenses d'aide sociale par tête (r = -0.47) ont une corrélation en valeur absolue supérieure à 0.16, toutes les autres étant inférieures à ce seuil. Ce résultat montre que l'ICBE est peu déterminé par la richesse financière des communes. Il est permis de se demander si prises ensemble, elles n'auraient pas un pouvoir « explicatif » plus important. Pour répondre à cette question une régression multiple incrémentale de l'ICBE sur les 11 variables « richesse » a été ajustée. Les résultats de l'analyse sont repris dans le tableau cidessous:

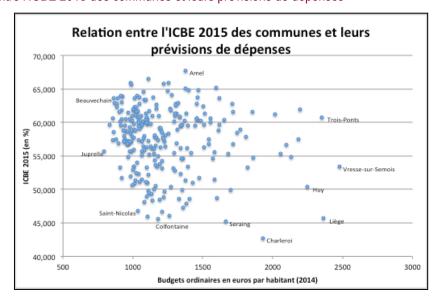
Tableau 8: Relations entre la « richesse économique » des communes et les dimensions de l'ICBE 2015 – Calcul des corrélations

Régression incrémentale	Indicateurs	% de la variation totale expliquée (R²)
Régression sur une seule variable	Revenu moyen par habitant	0,44
Régression sur 2 variables	+ Dépenses d'aide sociale par tête	0,59
Régression sur 3 variables	+ Dépenses de sécurité par tête	0,63
Régression sur 4 variables	+ Emploi intérieur	0,64

La variable la plus corrélée avec l'ICBE est le revenu moyen. Son apport dans la régression multiple peut se compléter par l'ajout des « dépenses d'aide sociale ». Cet ajout permet d'améliorer l'explication puisque le carré de la corrélation multiple passe de 0.44 à 0.59 : 15% de variation supplémentaire expliqués. La régression incrémentale sélectionne ensuite les « dépenses de sécurité » et ajoute 4% supplémentaires à ce qui est déjà expliqué. La variable « emploi intérieur » n'apporte plus beaucoup d'information explicative complémentaire puisque l'augmentation du carré de la corrélation multiple est seulement d'un point de pourcentage. Les variables de richesse retenues expliquent donc environ les 2/3 de la variation totale de l'ICBE, mais grâce surtout au revenu moyen qui en fait partie. Ceci confirme le premier constat : l'ICBE est bien une mesure complémentaire à la «richesse économique » des communes.

Le graphique suivant en « nuage de points » conforte cette conclusion, en ciblant les prévisions de dépenses figurant dans les budgets communaux.

Figure 7 : Relations entre l'ICBE 2015 des communes et leurs prévisions de dépenses



Si la relation entre budget et ICBE était forte, les points se distribueraient selon un alignement allant du coin inférieur gauche vers le coin supérieur droit (diagonale). La dispersion, en nuage, indique plutôt une relation « molle » entre les deux.

Quelques communes ont été identifiées : Amel a un très bon ICBE pour un budget moyen ; Vresse-sur-Semois a un ICBE moyen pour un budget élevé ; Charleroi et Liège ont un ICBE faible pour des budgets élevés, peut-être insuffisants pour les problèmes auxquels ces deux grandes villes doivent faire face ; à l'inverse, peut-être, Beauvechain a un ICBE élevé pour un faible budget.

Analyse par dimension

Malgré l'absence de relation forte entre l'ICBE et les variables de « richesse économique », un examen plus détaillé de ce qui se passe sur certaines dimensions paraît utile. La dimension « logement » n'est-elle pas affectée par les dépenses relatives de la commune dans ce secteur, par exemple ? Il est en effet légitime de s'attendre à ce qu'une commune confrontée à des problèmes de logement consacre une partie plus importante de son budget à ce poste. Les analyses effectuées confirment cette attente.

Tableau 9 : Corrélations entre les dépenses sectorielles budgétées par tête et les dimensions 'correspondantes' de l'ICBE

Corrélation entre dépenses de sécurité et dimension « sécurité » de l'ICBE	r = -0,44
Corrélation entre dépenses d'aide sociale et dimension « logement » de l'ICBE	r = -0,49
Corrélation entre dépenses d'aide sociale et dimension « emploi » de l'ICBE	r = -0,43
Corrélation entre dépenses d'aide sociale et dimension « revenu et pouvoir d'achat »	r = - 0,39
Corrélation entre dépenses de logement et dimension « logement » de l'ICBE	r = -0,17

Les corrélations négatives confirment donc que plus la situation sur la dimension retenue est défavorable, plus les dépenses relatives de la commune sur le poste correspondant sont importantes. Il importe cependant de noter que les relations observées sont relativement faibles puisqu'au moins 75% des variations observées sur les dimensions de l'ICBE retenues restent non liés aux dépenses des communes.

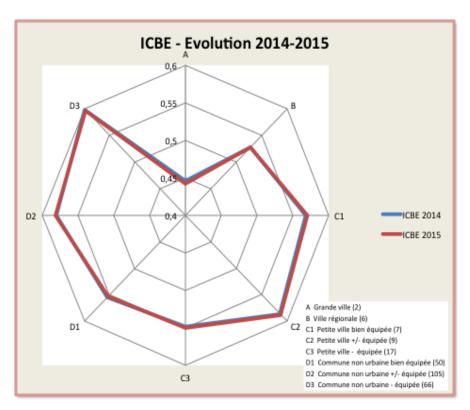
4.4. Analyse temporelle de l'ICBE

4.4.1. Evolution globale de l'ICBE entre 2014 et 2015

Les graphiques radars (également dénommés graphiques en toile d'araignée) comparent les valeurs agrégées de l'ICBE global (ou par dimension) selon le type de communes (8 catégories) et pour deux années 2014 et 2015. Les types de communes sont indiqués autour du graphique (axe des X). Les valeurs des séries (ICBE global ou par dimension) sont affichées à l'intérieur de la toile (axe des Y). Des segments de droite (lignes) relient les valeurs des séries, formant deux polygones. Plus une valeur est élevée, plus elle est éloignée du centre. Cette caractéristique permet de comparer les différents types de communes sur leurs performances de l'ICBE (ou de la dimension envisagée). Plus le polygone est étendu, plus il montre une situation de bien-être dans l'ensemble des types de communes.

Il convient de préciser, dès le départ, que les variations d'une année à l'autre étant faibles, il a fallu ajuster l'échelle des radars de telle sorte que les évolutions soient visibles. Mais un changement d'échelle entraîne une modification importante des polygones qu'il faut donc éviter de comparer entre les graphiques, à moins que les échelles soient identiques.

Figure 8 : Evolution de l'ICBE 2015 entre 2014 et 2015



Le graphique confirme une évolution très légère, qui va dans le sens d'une amélioration, sauf pour les grandes villes, en faible recul. La forme des polygones est identique, ce qui signifie qu'il n'y a pas, à ce niveau global, une modification substantielle de la situation relative des communes. Entre L'ICBE 2014 et l'ICBE 2015, la corrélation est très élevée (r = 0,985).

La distribution sur les différents types de commune prolonge ce qui a été dit en commentaire des graphiques à « moustaches » : situation défavorable des grandes villes, qui va en s'améliorant en allant vers les villes régionales et les villes moyennes ; mouvement que l'on observe aussi dans les milieux non urbains où l'ICBE augmente au fur et à mesure que diminue la taille des communes ; situation particulière entre villes et campagne des petites villes faiblement équipées.

4.4.2. Evolution par dimension

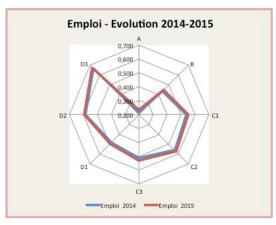
Les graphiques radars par dimension de l'ICBE sont présentés ci-dessous. Ils sont classés selon la forme de leur profil : un profil en forme de « coquille d'escargot », un profil en forme de « goutte » ou encore un profil en forme de cercle.

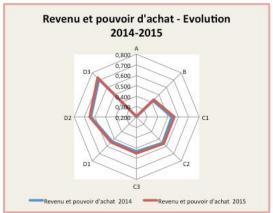
Pour permettre une vue d'ensemble plus large, les graphiques sont réduits et débarrassés de leur légende, consultable dans le graphique radar de l'ICBE global.

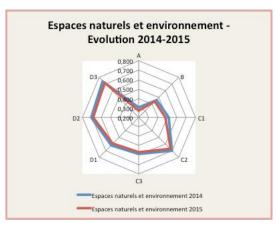
Polygones en « coquille d'escargot »

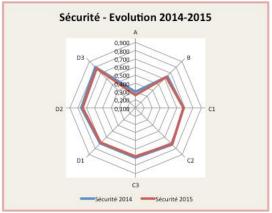
Les polygones en « coquille d'escargot » caractérisent une situation défavorable des grandes villes, s'améliorant progressivement au fur et à mesure que le niveau d'équipement et le pouvoir attractif des communes diminuent. Il faut remarquer le comportement particulier des petites villes (C1, C2 et C3).

Ces radars nous montrent aussi des évolutions positives des dimensions emploi et revenu, mais négatives des dimensions environnement et sécurité.





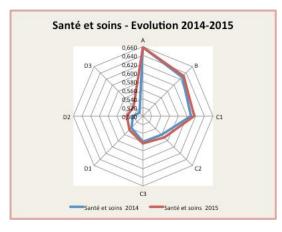


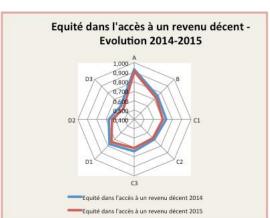


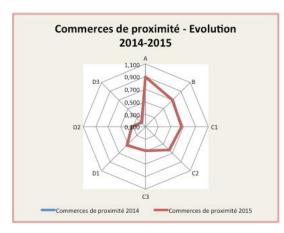
Polygones en « goutte »

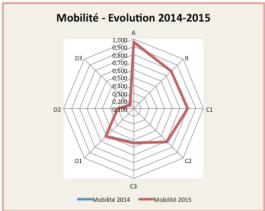
Les polygones en forme de « goutte » font apparaître un avantage important pour les grandes villes, mais dont jouissent également, en degré moindre, les autres villes ; caractéristique qui apparaît clairement dans les dimensions santé, mobilité et commerce de proximité. La dimension 'équité dans l'accès à un revenu décent' montre néanmoins une position intéressante du type D1, communes non urbaines bien équipées.

Les évolutions sont contrastées, positives dans tous les types de communes pour la santé, négatives dans tous les types de communes pour l'équité dans l'accès à un revenu. Elles sont insignifiantes, à peine visibles sur les graphiques, mais légèrement positives pour la mobilité (sauf pour le type C3), légèrement négatives pour les commerces de proximité (sauf pour le type D2).





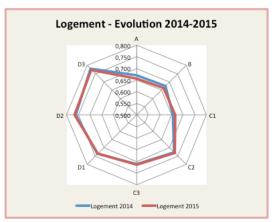


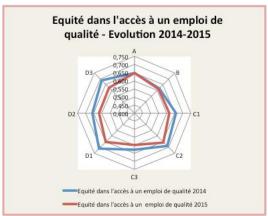


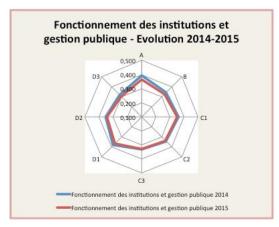
Polygones en « rond »

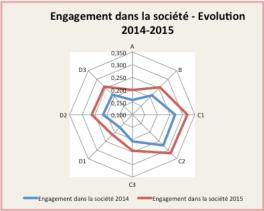
Les polygones plus « ronds » témoignent d'une relative similarité dans la distribution spatiale. Mais ils sont surtout marqués par le poids moins important des grandes villes, même si elles pèsent encore positivement sur l'équité dans l'accès à un emploi et le fonctionnement des institutions, et négativement sur l'engagement dans la société. La dimension « logement » est surtout favorable dans les plus petites entités (types C2 à D3). C'est dans les grandes villes et les communes non urbaines bien équipées (Type A et D1) que le fonctionnement des institutions est le meilleur. Quant à la dimension « engagement dans la société », ce sont les villes, à l'exception des grandes villes (types C1, C2, C3) qui sont bien positionnées.

En termes d'évolution, elle est, partout, clairement positive sur la dimension « engagement dans la société », et clairement négative sur la dimension « fonctionnement des institutions », et presque partout (sauf dans les grandes villes) sur la dimension « équité dans l'accès à un revenu », la situation doit être nuancée pour la dimension « logement ». Cette dernière évolue légèrement tantôt positivement (type C1, C2, C3 et D2), tantôt négativement (type A, B, D1, D3); ce sont plutôt les types centraux (C1, C2, C3 et D2) qui semblent faire des progrès, même s'ils sont ténus.









5. Leçons tirées de ce deuxième exercice de mesure de l'ICBE

La plus-value de cette deuxième édition de l'ICBE repose pour l'essentiel sur deux axes : d'une part, l'extension de la méthodologie de construction de l'indice afin d'intégrer son évolution temporelle et, d'autre part, le développement de l'analyse des résultats sous trois angles : une analyse multidimensionnelle de l'ICBE, une analyse territoriale des conditions de bien-être et une analyse de l'ICBE comme approche complémentaire aux mesures classiques de la « richesse économique ».

L'identification de nouvelles statistiques a permis d'enrichir le tableau de bord des indicateurs de bien-être d'une dizaine de nouveaux indicateurs. Des révisions méthodologiques ont été apportées dans le calcul de quelques 'anciens' indicateurs. D'autres ont été supprimés, car ils nécessitaient une amélioration dans leur mode de construction. Afin de garantir une homogénéité des séries entre les deux années, l'ensemble des indicateurs sélectionnés pour entrer dans la composition de l'indice synthétique ont été recalculés pour les deux années 2014 et 2015.

Pour intégrer la dimension temporelle dans la construction de l'indice, la valeur 2014 de l'ICBE a été recalculée en utilisant les Min-Max de 2015. Les deux ICBE 2014 et 2015 sont étroitement corrélés (r = 0.985), ce qui signifie une très grande proximité entre les deux distributions.

L'ICBE est structuré en cinq niveaux hiérarchiques : 8 familles, 19 dimensions, 36 sous-dimensions, 60 indicateurs clés et un tableau de bord contenant plus d'une centaine d'indicateurs. Les dimensions du bien-être ne sont pas représentées de la même manière dans l'ICBE; certaines le sont plus que d'autres, notamment les dimensions relatives aux moyens de vie. Cela crée implicitement une pondération qui donne plus de poids aux données administratives issues de la gestion des institutions publiques.

La valeur de l'indice synthétique est calculée sur une moyenne des 60 indicateurs clés qui le composent. Les valeurs communales de l'ICBE sont les moyennes des valeurs des 60 indicateurs de chaque commune. L'analyse par dimension de l'ICBE se base sur les moyennes des indicateurs dans chaque dimension.

L'ICBE se distribue sur une plage de 0,428 à 0,674 avec une moyenne de 0,572 et une médiane de 0,579. La distance qui sépare l'ICBE le plus faible de l'ICBE le plus fort – 0,24 – est modérée même si elle témoigne d'une tension non négligeable. Sur les 262 communes, 112 (43%) ont un ICBE compris entre 0,57 et 0,61; et 39% ont un ICBE compris entre 0,48 et 0,56. Les valeurs extrêmes concernent Charleroi (0.428) et Amel (0.674).

La distribution communale de l'ICBE montre une sensibilité de l'indice au clivage communes urbaines / communes rurales ainsi qu'au caractère socioéconomiquement aisé des zones résidentielles ou touristiques. Les communes caractérisées par un ICBE élevé concernent presque toutes les communes de la communauté germanophone, ainsi que les autres communes limitrophes de l'Allemagne et du Grand Duché de Luxembourg. On repère aussi bon nombre de communes rurales dans les différentes provinces. Il faut y ajouter les communes résidentielles du Brabant wallon et de la Hesbaye ainsi que la périphérie résidentielle des villes importantes, certaines communes touristiques de la vallée de la Meuse et l'axe Bruxelles-Namur-Arlon-Luxembourg. Les communes caractérisées par un ICBE faible concernent essentiellement des fragments du sillon industriel : d'est en ouest, Verviers et Dison, Liège et son agglomération de Herstal à Engis, Charleroi et son bassin, La Louvière et le Centre ; quelques communes du Borinage, et plus à l'ouest, Péruwelz. A ce sillon, il faut ajouter Froidchapelle dans la botte du Hainaut, Couvin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, puis Hastière sur la Meuse.

L'analyse de l'ICBE par dimension introduit de la finesse dans l'interprétation que l'on peut donner aux résultats, en dépassant l'approche par la moyenne de l'ensemble des variables. Elle permet d'observer une complémentarité des indicateurs dans leur contribution à l'ICBE et à chacune de ses dimensions. Appliquée à chaque territoire spécifique, l'approche multidimensionnelle permet une meilleure compréhension de l'équilibre entre les différents facteurs et les synergies possibles à travers les politiques qui leur correspondent.

Si on se place au niveau des 19 dimensions, celles qui sont le plus en relation avec l'ICBE sont l'emploi, les revenus, les relations familiales et la sécurité, ce qui confirme l'idée que le bien-être est loin de n'être qu'une question de moyens de vie, fondamentaux certes, mais que les composantes plus immatérielles du bien-être doivent être prises en considération.



L'analyse des régressions multiples de l'ICBE sur les différents indicateurs constitutifs permet, quant à elle, d'identifier comment ils « façonnent » l'indicateur global. Les quatre indicateurs les plus explicatifs appartiennent tous à des dimensions différentes, et à trois familles différentes. Ils sont, dans l'ordre, le taux de chômage, le soutien solidaire (mesuré par les libéralités déclarées à l'IPP), la consommation de médicaments antidiabétiques et les ordures ménagères (variable utilisée pour approcher la qualité et la préservation de l'environnement). La régression confirme le caractère multidimensionnel de la mesure des conditions du bien-être, qui, pour être bien expliqué, nécessite le recours à des indicateurs diversifiés.

L'analyse territoriale indique une amélioration de l'ICBE au fur et à mesure que diminuent le niveau d'équipement des communes et leur zone d'influence. La position des petites villes faiblement équipées est un peu particulière, intermédiaire entre villes et campagne. 18% des variations observées entre les communes sont expliguées par les différents types auxquelles elles appartiennent : une indication claire du caractère territorial de l'indicateur, mais aussi un message « rassurant » puisque, majoritairement, d'autres éléments que la nature plus ou moins urbaine de la commune déterminent l'ICBE.

L'analyse temporelle confirme une amélioration très légère de l'ICBE au niveau régional. L'analyse spatiale des évolutions confirme une situation défavorable des grandes villes, situation meilleure dans les villes régionales et plus favorable encore dans les villes moyennes; mouvement que l'on observe aussi dans les milieux non urbains où l'ICBE augmente au fur et à mesure que diminue le niveau des équipements dans les communes.

L'analyse des relations entre l'ICBE et la « richesse économique » des communes, approchée à partir d'indicateurs tirés des budgets communaux, du revenu moyen par habitant et de l'emploi intérieur ne révèle pas de relation forte entre l'ICBE et les variables de « richesse économique », si on met de côté la variable « revenu » qui entre directement dans le calcul de l'ICBE. Deux variables exercent une influence positive sur l'ICBE : les dépenses d'aide sociale par tête et les dépenses de sécurité par tête.

6. Perspectives de développement de la mesure du bien-être

Dans ce deuxième exercice de calcul de l'ICBE, de nouveaux indicateurs ont été, autant que possible, intégrés dans le calcul de l'indice. Il n'en demeure pas moins que les sources disponibles sont insuffisantes pour couvrir toutes les dimensions identifiées par les citoyens comme constitutives du bien-être. Les développements futurs de l'indice ne pourront faire l'impasse d'une extension de la mesure du bien-être aux composantes non ou peu mesurées jusqu'ici.

Cette extension de la mesure nécessite une diversification des approches pour définir et collecter des informations complémentaires dans et sur les communes. Ces informations sont de deux natures différentes : d'une part, des informations qui caractérisent les individus - comme la qualité des relations avec la famille et les amis, l'estime de soi, le sentiment de bienêtre, la confiance, les valeurs –, d'autre part, les informations qui caractérisent le territoire communal et qui sont perçues par les citoyens comme constitutives de leur bien-être - comme l'offre d'activités culturelles, la propreté de l'environnement, la pollution sonore, la sécurité de l'environnement immédiat, le respect des biens publics, la qualité des relations avec les élus et les services communaux, l'accessibilité des services....

Ces variables n'existent pas dans les fichiers administratifs ni dans les enquêtes classiques. Les « Big Data » pourront peutêtre apporter une partie des réponses attendues, mais sûrement pas la totalité. Leur utilisation actuelle en statistique officielle est limitée et des premières expériences ont mis en évidence à la fois leur potentiel et leurs limites 15. D'où la nécessité de mettre en place des collectes d'informations adéquates.

Une recherche est en cours, qui explore des modes de collecte alternatifs pour obtenir ces informations, de manière comparable, en mobilisant des énergies et des ressources locales. Les résultats seront publiés prochainement dans la série des Working Papers de l'IWEPS.

http://www1.unece.org/stat/platform/display/bigdata/Project+Overview+Report.



WEPS Indicateurs complémentaires au PIB - ICBE

^{15 &}quot;The project is showing for the first time, on a practical basis and on a broad scale, the potential and the limits of the use of Big Data sources for computing statistics. Improvements in efficiency and quality are possible by replacing current data sources with, for example, smart meter data or scanner data. New products can be obtained from novel sources such as traffic loops, mobile phones and social media data. However, sources can be of low quality and require some serious pre-processing before being used (e.g. web sources). In general, Big Data sources can be effectively used as additional sources, benchmarks or proxies", Vale Steven (2015), Rapport de l'UNECE sur le projet « Big Data 2014", au point Summary of findings.

Une autre perspective de développement consisterait à approfondir l'analyse territoriale en testant diver	ses typologies.

Références bibliographiques

Bertrand G., Heylen F., Zuinen N., Reginster I., Ruyters C. (2015), Articulation des approches wallonnes en matière d'indicateurs de progrès sociétal : indicateurs complémentaires au PIB et indicateurs de développement durable, Working Paper de l'IWEPS n°19, février 2015.

Conseil de l'Europe (2010), Nouvelle Stratégie et Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale, approuvés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 7 juillet 2010, Strasbourg. http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/2010Strategie PlanAction CohesionSociale.pdfl.

Conseil de l'Europe (2010), Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés, Guide méthodologique, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

Conseil de l'Europe, Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale, Tendances de la cohésion sociale, n°20, Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008.

Décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie, in *Moniteur Belge*, 26 novembre 2008.

Defays D., Guio A.-C., Laffut M., Ruyters C. (2008), The measure of social cohesion. The case of composite indicators, in Marc Hooghe (ed.) (2011)Social Cohesion. Contemporary Theoretical Perspectives on the Study of Social Cohesion and Social Capital, Koninklijke Vlaamse Academie van Belgie voor Wetenschappen en Kunsten, Bruxelles, Belgique [Actes de la Conférence internationale "Theoretical Perspectives on Social Cohesion and Social Capital", organisée par le Réseau de Recherche 'Social Cohesion Indicators Flanders', Bruxelles, le 15 mai 2008].

Farrell G., « Le bien-être de tous : objectif de la cohésion sociale» in Tendances de la cohésion sociale, n°20, « Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale », Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008, p. 15-34.

Gouvernement wallon (2014), Projet de Déclaration de Politique Régionale Wallonne 2014-2019, Oser, Innover, Rassembler, 121 p.

http://www.wallonie.be/sites/wallonie/files/publications/dpr 2014-2019.pdf

Laffut M. et Ruyters C. (2014), Kidisti: un outil d'appréhension de la parole citoyenne, dans Frédéric Claisse, Catherine Laviolette, Min Reuchamps, Christine Ruyters (dir.), La participation en action, Ed. P.I.E. Peter Lang, Coll. Méthodes participatives appliquées. Vol.4.

Le Roy A., Offredi C. (2011), « La quantification au service de l'observation sociale locale : à quelles conditions ?', Revue française de socio-économie, 1, n°7, p.191-208.

Maggino F. & Zumbo B.D. (2012). Measuring the quality of life and the construction of social indicators. In K.C. Land, A.C. Michalos, & M.J. Sirgy (Eds.), Handbook of social indicators and quality-of-life research. New York: Springer.

Michalos A.C., Smale B., Labonté R., Muhajarine N., Scott K., Moore K., Swystun L., Holden B., Bernardin H., Dunning B., Graham P., Guhn M., Gadermann A.M., Zumbo B.D., Morgan A., Brooker A.-S., & Hyman I. (2011). The Canadian Index of Wellbeing. Technical Report 1.0. Waterloo, ON: Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.

Nardo M., Saisana M., Saltelli A., Tarantola S., Hoffmann A., Giovannini E. (2008). Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide. OECD en collaboration avec Joint Research Centre (JRC) of the European Commission, 158 p.

OCDE (2014), Comment va la vie dans votre région ? : Mesurer le bien-être régional et local pour les politiques publiques, Editions OCDE, novembre 2014, 178 p.

Offredi C. et Laffut M. (2013), « Le bien-être peut-il être un critère d'évaluation de l'action publique ? », dans Revue Française d'Administration Publique, 2013/4, n°148.

Ottaviani F., Le Roy A. et Offredi C. (2013), « Défis et enjeux méthodologiques liés à la construction participative d'indicateurs de bien-être », Communication Journées de l'Ass

Reginster I., Ruyters C. et alii (2011), Développement d'indicateurs complémentaires au PIB – Partie 1 : Revue harmonisée d'indicateurs composites / synthétiques, Working Paper de l'IWEPS, n°4, novembre 2011.



Reginster I., Ruyters C. et alii (2012), Développement d'indicateurs complémentaires au PIB – Partie 2 : Revue harmonisée de tableaux de bord, Working Paper de l'IWEPS, n°7, mars 2012.

Reginster I., Ruyters C. et alii (2013), Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable, Working Paper de l'IWEPS, n°9, janvier 2013.

Reginster I., Ruyters C. (2015), *Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (2e exercice).* Rapport de recherche IWEPS.

Ruyters C., Reginster I., Vanden Dooren L., Charlier J. (2014), *Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (1er exercice)*, Rapport de recherche, IWEPS.

Ruyters C., Laffut M., Defays D. et Colicis O. (2011), Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes. Partie 1 : la genèse du projet et les premiers résultats de l'expérience en cours, Working Paper de l'IWEPS, n°3, septembre 2011.

Sen A. (2000), Repenser l'inégalité, Paris, Seuil, Coll. L'Histoire immédiate.

Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P. (2009a), Richesse des nations et bien-être des individus, Paris, Odile Jacobs.

Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P. (2009b), Vers de nouveaux systèmes de mesure, Paris, Odile Jacobs.

Thirion S. (2008), «Définir et mesurer le bien-être et le progrès avec les citoyens » in *Tendances de la cohésion sociale*, n°20, Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008, p. 35-77.

Auteurs et citation

Equipe de recherche:

IWEPS: Christine Ruyters, Isabelle Reginster, Laurence Vanden Dooren, Julien Charlier, avec la collaboration de Amandine Masuy, Annick Vandenhooft, Marc Debuisson, Frédéric Caruso, Julien Juprelle, Thierry Bornand, Virginie Louis, Christine Mainguet et Valérie Vander Stricht.

Sous la direction de Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS, Sile O'Dorchai, Directrice scientifique de la direction "Evaluation et Recherche" à l'IWEPS et Frédéric Vesentini, Directeur scientifique de la direction "Données et Indicateurs" à l'IWEPS, et l'accompagnement scientifique de Daniel Defays et Michel Laffut.

<u>Citation</u>: Ruyters C., Reginster I., Vanden Dooren L., Charlier J. (2015) Indicateurs complémentaires au PIB: l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (2e exercice), Rapport de recherche, IWEPS.

Remerciements

L'équipe de l'IWEPS remercie très chaleureusement :

- les partenaires des communes de : Aubange, Braine-l'Alleud, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Comblain-au-Pont, Durbuy, Herstal, Marche-en-Famenne, Marchin, Mons, Nivelles, Saint-Hubert, Seneffe et Sprimont;
- les différents fournisseurs de données qui ont manifesté une grande disponibilité dans l'extraction ou la sélection des données nécessaires au calcul des indicateurs : Madame Elsa Albarello de l'AGERS - Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame Geneviève Bazier de l'Office National de l'Enfance et de la Naissance (ONE), Madame Alexandre Bernard de la Société Wallonne du Logement, Monsieur Eric Blanchart de Technofutur, Monsieur Luc Blomme du SPF Sécurité sociale - DG Personnes handicapées, Monsieur Laurent Bosquillon de la DGO5 Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé du SPW – Direction des Ressources financières, Madame Anne-Françoise Bouvy de l'Office de la Naissance et de l'Enfance ONE), Monsieur Chris Brijs de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale – section Innovation et soutien à la décision, Madame Lien Co Tam du SPF Economie, Monsieur Luc Dal de l'UCL (Demo-Cytise), Monsieur Philippe De Buck de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé, Monsieur Jacques Defoux de la DGO3 Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE) du SPW, Monsieur André Delacharlerie de l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Monsieur Frédéric Delpierre du Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie, Monsieur Thierry de Vos, Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) - Cellule interrégionale de l'Environnement, Monsieur Pieter Dewitte de la Direction générale Statistique et Information économique – SPF Economie – Census 2011, Monsieur Tonio Di Zinno de l'Agence intermutualiste, Monsieur Alain Dupont du SPP Intégration sociale, Monsieur Thierry Eggerickx de l'UCL (Demo-Cytise), Madame Nathalie Focant, de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) - Centre de Connaissance Sécurité Routière, Monsieur Benoît Gauthier de la Société Wallonne du Logement, Madame Chantale Gassmann du Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft – Fachbereich Ausbildung und Unterrichtorganisation, Monsieur Arnold Gerits de l'Office National des Pensions, Madame Maud Jacquet de l'Université de Liège (Labset), Monsieur André Lemmens du SPF Finances, Monsieur Pascal Meeus de l'INAMI, Monsieur Michael Mockel du Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft – Berater für Lokale Behörden, Madame Magali Mosbeux de la DGO5 Action sociale et Santé du SPW, Monsieur Peter Neefs de la Centrale des Crédits aux Particuliers- BNB, Madame Nathalie Ombelets de la Société wallonne du Crédit social, Monsieur Antoine Patris de la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) – Direction Marketing, Monsieur Michel Pirard du Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie - crédits sociaux, Monsieur Jean-Marc Schieres de la DGO5 Action sociale et Santé du SPW, Madame Valérie Silvestre de la Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie - Census 2011, Madame Aure Spleeters de la Société wallonne du Crédit social, Madame Marie-Paule Vandendeurpel de l'Office National de l'Emploi (ONEm), Monsieur Jean-Michel Vanneste de la Société Wallonne du Logement, Madame Annie Versonnen de la Direction générale Statistique et Information

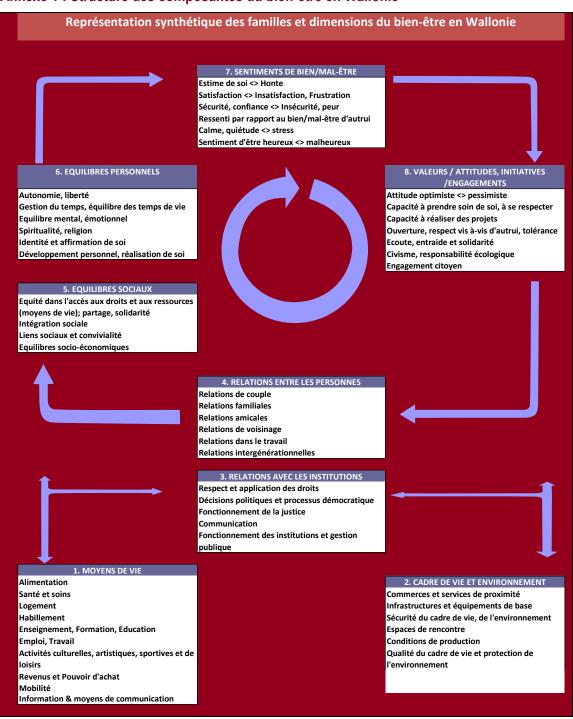
économique – SPF Economie, Monsieur **Marc Werner** du Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Dienst für Kind und Familie, Monsieur **Karim Wilmotte** du Fonds des Maladies Professionnelles, Monsieur **Pierre-François Wilmotte** de l'Université de Liège, Madame **Sylvie Winter** du Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft – Dienst für Kind und Familie.

Nous souhaitons également exprimer nos plus chaleureux remerciements à nos collègues, Aurélie Hendrickx et Evelyne Istace, pour la prise en charge très professionnelle de l'édition des différents documents liés à ce projet ainsi que pour l'organisation de leur communication. Un immense merci aussi pour leur patience, leur disponibilité et leurs encouragements.

A la demande du Gouvernement wallon, un comité consultatif des utilisateurs des indicateurs complémentaires au PIB a été mis en place en novembre 2013. Nous remercions vivement chacun des membres de ce comité pour leurs remarques constructives et les expressions de leurs attentes sur les indicateurs en développement.

Enfin, nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à Daniel Defays et Michel Laffut qui, tout au long du processus de construction de l'indice et du développement des analyses, nous ont prodigué leurs conseils et leur expertise, sans ménager leur temps et leurs efforts. Nous les en remercions très vivement. Ce travail est le fruit du partage de leur passion et de leur engagement.

Annexe 1 : Structure des composantes du bien-être en Wallonie



Annexe 2 : Liste des sources utilisées pour les 60 indicateurs clés des conditions de bien-être

Sources	dans les dimensions
Oonnées administratives	
la base de données interactive Cytise de Demo-UCL et IWEPS	santé et soins, relations familiales
les Bulletins de déclaration des décès à l'état civil (DG Statistique)	santé et soins, équité dans l'accès à la santé, sentiment d'être heureux/malheureux
l'Agence intermutualiste (AIM)	santé et soins
la Direction Générale Personnes Handicapées (DGPH, SPF Sécurité sociale)	santé et soins
la base de données Pharmanet de l'INAMI	santé et soins
la statistique des prix immobiliers (DG Statistique)	logement
Le Census 2011 (DG Statistique)	Logement, enseignement / formation
la Société Wallonne du Logement (SWL)	logement, fonctionnement des institutions et gestion publique
les statistiques de l'ancrage communal de la DGO4	logement, fonctionnement des institutions et gestion publique
l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (AGERS)	enseignement / formation
Ministerium derr Deutschspachigen Gemeinschaft	enseignement / formation
les Comptes de l'emploi flamand (Vlaamse Arbeidsrekening) du Steunpunt WSE	emploi, équité dans l'accès à un emploi de qualité
l'Office National de l'Emploi (ONEm)	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
le FOREM	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft (ADG)	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS)	emploi, équité dans l'accès à un emploi de qualité
le Fonds des Maladies Professionnelles (FMP)	emploi
la statistique fiscale des revenus (DG Statistique)	revenu et pouvoir d'achat, équité dans l'accès à un revenu décent, engagement dans la société
La Banque Carrefour de la Sécurité sociale (BCSS)	revenu et pouvoir d'achat
le SPP Intégration Sociale (SPP-IS)	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
Sources	dans les dimensions

l'Office National des Pensions (ONP)	revenu et pouvoir d'achat
la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) de la BNB	revenu et pouvoir d'achat, fonctionnement des institutions et gestion publique
la statistique des accidents de la circulation (DG Statistique)	sécurité
les statistiques policières de criminalité (CGOP/B)	sécurité
la Société wallonne du Crédit social (SWCS)	fonctionnement des institutions et gestion publique
le Fonds du Logement Wallon des familles nombreuses de Wallonie (FLW)	fonctionnement des institutions et gestion publique
le Pôle Ressources & Diffusion - Technofutur TIC	fonctionnement des institutions et gestion publique
les résultats électoraux (SPF Intérieur)	processus démocratique
la statistique des mariages et des divorces (DG Statistique)	relations familiales
l'Office National de l'Enfance (ONE)	gestion des temps de vie
Dienst für Kind und Familie (DKF), (Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft)	gestion des temps de vie
le Registre national (DG Statistique)	dans 10 dimensions
Données d'enquête / recensement l'enquête sur les sites WEB des communes wallonnes de l'Agence	communication, processus démocratique
Wallonne des Télécommunications (AWT)	
Wallonne des Télécommunications (AWT) I'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3	espaces naturels et environnement
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des	espaces naturels et
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés	espaces naturels et environnement
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité,
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité,
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM)	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins santé et soins
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM) les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins enseignement / formation
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM) les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) les adresses de la Communauté germanophone	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins enseignement / formation enseignement / formation
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM) les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) les adresses de la Communauté germanophone la Société régionale wallonne du Transport (SRWT)	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins enseignement / formation enseignement / formation mobilité
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM) les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) les adresses de la Communauté germanophone la Société régionale wallonne du Transport (SRWT) la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins enseignement / formation enseignement / formation mobilité mobilité
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM) les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) les adresses de la Communauté germanophone la Société régionale wallonne du Transport (SRWT) la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) - Cellule	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins enseignement / formation enseignement / formation mobilité mobilité mobilité espaces naturels et
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM) les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) les adresses de la Communauté germanophone la Société régionale wallonne du Transport (SRWT) la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) - Cellule interrégionale de l'environnement (CELINE)	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins enseignement / formation enseignement / formation mobilité mobilité mobilité espaces naturels et environnement espaces naturels et environnement espaces naturels et
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DO3 Pour les indicateurs géocodés les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique statistique de la DG Statistique sur le commerce de détail les adresses du SPF Santé publique les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM) les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) les adresses de la Communauté germanophone la Société régionale wallonne du Transport (SRWT) la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) - Cellule interrégionale de l'environnement (CELINE) l'Institut scientifique de service public (ISSeP) l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (AGDP) -	espaces naturels et environnement santé et soins santé et soins, mobilité, commerces santé et soins, mobilité, commerces santé et soins santé et soins enseignement / formation enseignement / formation mobilité mobilité mobilité espaces naturels et environnement espaces naturels et environnement espaces naturels et

Annexe 3 : Liste des 60 indicateurs clés des conditions de bien-être

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	Unité	Année	Source	Calculs
			Espérance de vie à la naissance H&F	Années	2008-2012	Cytise IWEPS- DG Statistique, Registre national	DEMO-UCL, cytise IWEPS
		Etat de santé	Nombre d'années de vie perdues H&F à 70 ans	pour 100.000 habitants	2007-2011	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS
			Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques	%	2013	AIM	AIM
	Santé et soins		Pourcentage de personnes reconnues % 2014		SPF Sécurité sociale, DGPH	SPF Sécurité sociale, DGPH	
			Consommation de médicaments antidiabétiques	%	2013	INAMI, Pharmanet	IWEPS
		Accès aux services de soins	Accès piéton à une pharmacie	%	2010, logt 2014	SPW-DGO4 et www.pharmacie.be	IWEPS
de vie			Accès à un hôpital équipé d'un service SMUR (soins urgents spécialisés)	%	2013, logt 2014	SPF Santé publique	IWEPS
Moyens			Accès à une maison médicale	%	2014, logt 2014	Fédération des maisons médicales	IWEPS
– Mo		Coût et accès au	Prix moyen du terrain à bâtir	euros/m²	2011-2013	DG Statistique	IWEPS
_	Lagamant	logement	Prix moyen d'une maison ordinaire par rapport au revenu moyen par déclaration	-	2012	DG Statistique	IWEPS
	Logement	Qualité du logement	Part des logements classiques sans salle de bain ni chauffage central	e de bain % 2011		DG Statistique, Census 2011	IWEPS
		Offre de logements adaptés	Pourcentage de ménages candidats locataires sociaux	%	01/01/2015	SWL, DGO4 - ancrage communal	IWEPS
		Acquisition de compétence	Part des 18 ans et plus qui ont au maximum le diplôme primaire	%	2011	DG Statistique, Census 2011	IWEPS
	Enseignement / formation	Parcours scolaire	Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire	%	2013-2014	FWB- AGERS , Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft	AGERS, MDG
	_	Offre d'enseignement	Accès à une école maternelle ou primaire	%	2013-2014, logt 2014	FWB, Communauté germanophone	IWEPS

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	Unité	Année	Source	Calculs	
			Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans	%	2013	Steunpunt WSE	Steunpunt WSE	
			Part des travailleurs à temps partiel involontaire dans l'ensemble des travailleurs	%	2014	ONEM, Steunpunt WSE	IWEPS	
		Accès à l'emploi	Accès à l'emploi Part des travailleurs intérimaires, saisonniers ou occasionnels assujettis à l'ONSS dans l'ensemble des travailleurs		%	2013	ONSS, Steunpunt WSE	IWEPS
	Emploi		nploi Taux de chômage administratif des 15-64 ans		%	2013	Steunpunt WSE	Steunpunt WSE
			Part des chômeurs de longue durée (2 ans et +) dans l'ensemble des chômeurs	%	2014	FOREM, ADG	IWEPS	
de vie		Conditions de travail	Salaire journalier brut médian	Euros	2013	ONSS	IWEPS	
Moyens d		Qualité de l'emploi	Taux de maladies professionnelles chez les 18 ans et +	pour 1000 habitants	2014	FMP, DG Statistique	IWEPS	
1 – Mc			Revenu médian par déclaration	Euros	2012	DG Statistique, statistique fiscale	DG Statistique	
		Accès au revenu	Part des moins de 18 ans qui vivent dans un ménage sans revenu du travail	%	2010	BCSS	IWEPS	
	Revenu et pouvoir d'achat		Part des 18 ans et plus bénéficiaires de l'aide sociale	%	2013	SPPIS, ONP, DG Statistique	IWEPS	
		Gestion des finances	Pourcentage d'emprunteurs défaillants	%	2014	BNB, Centrale des crédits aux particuliers	IWEPS	
		personnelles / familiales	Part des 18 ans et plus en règlement collectif de dette	%	2014	BNB, Centrale des crédits aux particuliers	IWEPS	
	Mobilité	Offre de transports publics	Accès à un arrêt de transport en commun (bus, métro, tram ou train) bien desservi	%	2014, logt 2014	SPW-DGO4, IWEPS, SRWT, SNCB	IWEPS	

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	Unité	Année	Source	Calculs	
			Pourcentage de logements soumis à la pollution de l'air (particules fines, ozone, oxyde d'azote)	%	2012-2014, logt 2014	AWAC - CELINE; SPF Finances – AGDP	IWEPS	
		Qualité et préservation de l'environnement	Pourcentage de logements soumis à la pollution liée aux territoires dégradés	%	2012, logt 2011	ISSeP, SPW DGO3, SPF Finances AGDP	IWEPS	
	Espaces naturels et environnement		ordures ménagères brutes	kg/ habitant	2013	DGO3, DSD	DGO3, DSD	
ement		Espaces naturels	Accès piéton à un espace vert	%	2014, logt 2014	SPF Finances-AGDP, CadMap et matrice cadastrale	IWEPS	
et environnement		Espaces Hatareis	Habitat proche d'un espace végétalisé	%	2014, logt 2014	SPF Finances-AGDP, CadMap et matrice cadastrale	IWEPS	
- <u>e</u>	Commerces de proximité	Accès aux commerces	Accès piéton à un commerce alimentaire de plus de 100 m2	%	2013, logt 2014	SPF Economie-inventaire 2013. Géocodage par l'IWEPS-	IWEPS	
Cadre de		Sécurité routière	Nombre d'accidents graves par km de réseau routier	nb par km	2008-2013	DG Statistique	IWEPS	
2 - C		Sécurité	Pourcentage de blassés graves ou de tués dans le		%	2008-2013	DG Statistique	IWEPS
	Sécurité		Nombre de vols de voiture de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2012	pour 1000 habitants	2008-2013	CGOP/B, stat. policières de criminalité	IWEPS	
		Sécurité dans l'environnement de vie	Nombre de cambriolages dans les habitations de 2007 à 2012 pour 1000 habitations en 2012	pour 1000 habitations	2008-2013	CGOP/B, stat. policières de criminalité	IWEPS	
			Nombre d'infractions à l'intégrité physique de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2013	pour 1000 habitants	2008-2013	CGOP/B, stat. policières de criminalité	IWEPS	
Relations avec s institutions	Communication	Qualité du processus/support informationnel	Score global de qualité du site Web de la commune	score pour 100	2012	AWT	IWEPS	
- Relations ave les institutions	Fonctionnement des	Insertion sur le marché du	Activation par l'emploi des bénéficiaires du CPAS	%	2013	SPP-IS	IWEPS	
3 – l	institutions et gestion publique	travail	Activation par l'emploi des chômeurs	%	2014	ONEM, FOREM, ADG	IWEPS	

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	Unité	Année	Source	Calculs	
suo		Offre de logements	Taux d'attribution d'un logement public ou subventionné	%	01/01/2015	DGO4, SWL	IWEPS	
Relations avec les institutions	Fonctionnement des institutions et gestion publique	publics à prix modéré	Part des crédits sociaux dans les emprunts hypothécaires 2010-2014	%	2010-2014	SWCS, FLW, BNB-Centrale des crédits aux particuliers	IWEPS	
avec les	pasiiquo	Accès aux TIC	fréquentation des espaces publics numériques (EPN)	pour 100 habitants	2014	Pôle Ressources & Diffusion - Technofutur TIC	IWEPS	
elations	Processus	Confiance des citoyens envers les politiciens	Taux de désaffection électorale	%	2012	SPF Intérieur	OSEC	
3 – Re	démocratique	Participation des citoyens à la gestion politique	Ouverture on line à l'exercice de la citoyenneté	score pour 100	2012	AWT	IWEPS	
ns es		Qualité de la vie en famille	Pourcentage de ménages monoparentaux	%	2013	Cytise - IWEPS- DG Statistique- Registre national	DEMO-UCL, cytise IWEPS	
4 – Relations personnelles	Relations familiales	Avoir une vie de famille	Pourcentage de ménages isolés âgés de 65 ans et +	entaux	DEMO-UCL, cytise IWEPS			
4 – per		Rupture relation familiale	Taux brut de divorces	pour 1000 habitants	2011-2013	DG Statistique	IWEPS	
	Equité dans l'accès à la santé	Accès de tous à la santé	Ecart d'années de vie perdues à 70 ans entre hommes et femmes	pour 100.000 habitants	2007-2011	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	
ociaux		Accès de tous à l'emploi	Ecart de taux de chômage entre jeunes (15-24 ans) et 25-49 ans	points de pourcentage	2013	Steunpunt WSE	Steunpunt WSE	
Equilibres sociaux	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	·	Accès de tous à un	Différence interquartile du salaire journalier brut (ONSS)	Euros	2013	ONSS	IWEPS
5 – Equ		emploi salarié de qualité	Ecart entre le salaire journalier brut médian des hommes et celui des femmes (ONSS)	Euros	2013	ONSS	IWEPS	
	Equité dans l'accès à un revenu décent	Accès de tous à un revenu (global) décent	Différence interquartile du revenu total net imposable	Euros	2012	DG Statistique, statistique fiscale	DG Statistique	



Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	Unité	Année	Source	Calculs
Equilibres rsonnels	Gestion des temps de	Equilibre vie privée / vie professionnelle	Taux de couverture en places d'accueil ONE	%	2013	ONE, DG Statistique, Dienst für Kind und Familie (Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft)	IWEPS
6 – Equilibre personnels	vie	Accès de tous à l'équilibre vie privée / vie professionnelle	Part des places d'accueil subventionnées par l'ONE sur le total des places d'accueil	%	2013	ONE	IWEPS
7 – Sentiment de bien/ mal-être	Sentiment d'être heureux/ malheureux	Espoir / désespoir	Taux de suicide	pour 100.000	2003-2011	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS
Valeurs/ attitudes tives/ engagement	Engagement dans la	Soutien solidaire	Part des déclarations pour lesquelles des libéralités sont déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche) dans la population de 18 ans et +	pour 1000 habitants	2012	DG Statistique, statistique fiscale	IWEPS
8 – Valeurs/ attitudes Initiatives/ engagement	société	Journell Solidaile	Montant moyen des libéralités déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche)	Euros	2012	DG Statistique, statistique fiscale	IWEPS

Annexe 4 : Paramètres statistiques des 60 indicateurs clés des conditions de bien-être

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	médiane	moyenne	max	min	écart min-max	écart type	Q1	Q3	Q3-Q1		
			Espérance de vie à la naissance H&F	79,0	78,9	84,1	73,4	10,7	1,5	77,8	79,9	2,2		
			Nombre d'années de vie perdues H&F à 70 ans	4.344	4.442	12.022	1.535	10.487	1.181	3.626	5.093	1.467		
		Etat de santé	Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques	4,6	4,6	10,1	2,6	7,5	0,9	4,0	5,1	1,1		
	Santé et soins		Pourcentage de personnes reconnues handicapées médicalement	7,9	7,8	16,2	3,0	13,1	2,0	6,3	9,0	2,7		
	Carite et soms	ins	Consommation de médicaments antidiabétiques	7,1	7,1	11,0	3,5	7,5	1,5	6,0	8,2	2,2		
		Accès aux services de soins	Accès piéton à une pharmacie	39,5	43,2	99,4	0,0	99,4	21,6	27,2	56,8	29,6		
Moyens de vie			Accès à un hôpital équipé d'un service SMUR (soins urgents spécialisés)	99,3	76,7	100,0	0,0	100,0	35,5	61,1	100,0	38,9		
yens			Accès à une maison médicale	0,0	1,5	40,1	0,0	40,1	5,6	0,0	0,0	0,0		
I		Coût et accès au logement	Prix moyen du terrain à bâtir	46,4	51,6	208,5	17,4	191,2	26,8	34,8	62,4	27,6		
_			Prix moyen d'une maison ordinaire par rapport au revenu moyen par déclaration	5,2	5,4	10,5	3,4	7,1	1,0	4,7	5,8	1,1		
	Logement	Logement	Logement	Qualité du logement	Part des logements classiques sans salle de bain ni chauffage central	1,3	1,5	5,1	0,0	5,1	1,0	0,9	1,9	1,0
		Offre de logements adaptés	Pourcentage de ménages candidats locataires sociaux	1,0	1,2	4,9	0,0	4,9	0,8	0,6	1,6	1,0		
		Acquisition de compétence	Part des 18 ans et plus qui ont au maximum le diplôme primaire	16,1	16,5	28,1	6,4	21,7	4,4	13,4	19,2	5,8		
	Enseignement / formation	Parcours scolaire	Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire	59,5	58,4	76,1	38,3	37,8	6,6	54,7	62,8	8,1		
		Offre d'enseignement	Accès à une école maternelle ou primaire	62,0	62,4	99,2	10,9	88,3	17,5	50,2	74,6	24,5		

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	médiane	moyenne	max	min	écart min-max	écart type	Q1	Q3	Q3-Q1
			Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans	61,8	60,5	70,9	41,6	29,3	5,5	57,6	64,4	6,8
			Part des travailleurs à temps partiel involontaire dans l'ensemble des travailleurs	1,1	1,3	3,0	0,3	2,7	0,6	0,8	1,6	0,8
	Emploi	Accès à l'emploi Emploi	Part des travailleurs intérimaires, saisonniers ou occasionnels assujettis à l'ONSS dans l'ensemble des travailleurs	1,2	1,3	3,5	0,3	3,2	0,6	0,9	1,6	0,6
			Taux de chômage administratif des 15-64 ans	11,8	12,9	28,0	4,1	23,9	4,6	9,9	15,0	5,1
je			Part des chômeurs de longue durée (2 ans et +) dans l'ensemble des chômeurs	35,7	35,1	46,7	17,6	29,2	5,0	32,2	38,7	6,4
s de v		Conditions de travail	Salaire journalier brut médian	122,6	124,3	160,2	108,0	52,1	8,1	118,8	128,6	9,9
Moyens de vie		Qualité de l'emploi	Taux de maladies professionnelles chez les 18 ans et +	6,9	8,4	37,3	0,3	37,0	5,7	4,3	10,5	6,2
1 -			Revenu médian par déclaration	22.704	22.645	32.579	17.305	15.274	2.454	21.073	24.539	3.465
		Accès au revenu	Part des moins de 18 ans qui vivent dans un ménage sans revenu du travail	8,4	10,1	30,0	1,2	28,8	5,9	5,8	12,5	6,8
	Revenu et pouvoir d'achat		Part des 18 ans et plus bénéficiaires de l'aide sociale	1,9	2,1	7,8	0,6	7,2	1,0	1,4	2,6	1,2
		Gestion des finances	Pourcentage d'emprunteurs défaillants	4,3	4,7	10,4	1,5	8,9	1,8	3,3	5,8	2,5
		personnelles / familiales	Part des 18 ans et plus en règlement collectif de dette	1,2	1,3	3,9	0,1	3,8	0,7	0,8	1,6	0,9
	Mobilité	Offre de transports publics	Accès à un arrêt de transport en commun (bus, métro, tram ou train) bien desservi	34,9	38,3	99,7	0,0	99,7	32,0	1,9	68,2	66,3

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	médiane	moyenne	max	min	écart min-max	écart type	Q1	Q3	Q3-Q1
		Qualité et préservation de l'environnement	Pourcentage de logements soumis à la pollution de l'air (particules fines, ozone, oxyde d'azote)	0,6	0,6	0,8	0,3	0,5	0,1	0,5	0,6	0,1
	Espaces naturels		Pourcentage de logements soumis à la pollution liée aux territoires dégradés	0,1	0,1	0,9	0,0	0,9	0,1	0,0	0,1	0,1
	et environnement		ordures ménagères brutes	127,7	131,3	216,8	52,7	164,1	39,3	95,7	162,9	67,2
ment		Espaces naturels	Accès piéton à un espace vert	65,6	60,0	100,0	0,0	100,0	30,2	32,8	85,0	52,3
onne		Lspaces natureis	Habitat proche d'un espace végétalisé	91,6	84,3	100,0	14,9	85,1	17,5	75,6	97,3	21,7
et envii	Commerces de proximité	Accès aux commerces	Accès piéton à un commerce alimentaire de plus de 100 m2	32,8	34,6	92,2	0,0	92,2	19,7	20,3	48,4	28,1
de vie	·	Sécurité routière Sécurité Sécurité dans l'environnement de vie	Nombre d'accidents graves par km de réseau routier	0,2	0,3	6,3	0,0	6,3	0,5	0,1	0,3	0,2
- Cadre de vie et environnement			Pourcentage de blessés graves ou de tués dans le nombre de victimes d'accident de la route	14,1	14,2	39,0	1,0	38,0	5,6	10,4	17,3	6,9
2	Sécurité		Nombre de vols de voiture de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2012	6,1	7,2	27,8	0,5	27,3	4,3	4,4	8,7	4,3
			Nombre de cambriolages dans les habitations de 2007 à 2012 pour 1000 habitations en 2012	81,9	85,3	205,4	14,5	190,9	36,1	59,5	106,9	47,4
			Nombre d'infractions à l'intégrité physique de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2013	40,9	42,6	107,1	10,7	96,5	17,3	29,0	54,9	25,9
Relations avec	Communication	Qualité du processus/support informationnel	Score global de qualité du site Web de la commune	0,5	0,5	0,8	0,0	0,8	0,1	0,5	0,6	0,1
Relatic s instit	Fonctionnement des institutions et	nement Insertion sur le marché du C	Activation par l'emploi des bénéficiaires du CPAS	11,6	14,3	137,0	0,0	137,0	12,4	7,3	18,3	11,0
3 – Re les	des institutions et l	travail	Activation par l'emploi des chômeurs	10,8	10,8	15,9	3,6	12,3	2,2	9,2	12,2	3,0

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	médiane	moyenne	max	min	écart min-max	écart type	Q1	Q3	Q3-Q1			
s	Fonctionnement	Offre de logements publics	Taux d'attribution d'un logement public ou subventionné	77,3	72,0	100,0	0,0	100,0	17,3	64,2	83,7	19,4			
ivec le	des institutions et	à prix modéré	Part des crédits sociaux dans les emprunts hypothécaires 2010-2014	2,5	3,2	14,9	0,0	14,9	2,5	1,4	4,1	2,7			
Relations avec les institutions	gestion publique	gestion publique	Accès aux TIC	fréquentation des espaces publics numériques (EPN)	0,0	4,4	63,6	0,0	63,6	9,4	0,0	4,6	4,6		
- Relat	Processus	Confiance des citoyens envers les politiciens	Taux de désaffection électorale	5,8	6,1	13,9	2,4	11,5	1,9	4,8	7,1	2,3			
3.	démocratique	Participation des citoyens à la gestion politique	Ouverture on line à l'exercice de la citoyenneté	0,6	0,6	1,0	0,0	1,0	0,2	0,4	0,7	0,3			
ons les	Relations familiales	Qualité de la vie en famille	Pourcentage de ménages monoparentaux	10,4	10,6	15,7	6,4	9,4	1,8	9,4	11,5	2,0			
4 – Relations personnelles			Avoir une vie de famille	Pourcentage de ménages isolés âgés de 65 ans et +	11,8	11,8	20,7	7,1	13,6	1,8	10,6	12,9	2,2		
4 – per		Rupture relation familiale	Taux brut de divorces	2,0	2,0	3,7	0,4	3,3	0,4	1,8	2,3	0,6			
	Equité dans l'accès à la santé	Accès de tous à la santé	Ecart d'années de vie perdues à 70 ans entre hommes et femmes	2.867	2.924	6.973	-2.795	9.768	1.383	1.986	3.815	1.829			
sociaux	Fauité dans	Accès de tous à l'emploi	Ecart de taux de chômage entre jeunes (15-24 ans) et 25-49 ans	20,4	20,0	31,8	3,2	28,7	4,4	17,9	23,2	5,3			
	l'accès à un	l'accès à un	1 <i>P</i>	l'accès à un	Accès de tous à un emploi	Différence interquartile du salaire journalier brut (ONSS)	57,8	57,8	91,0	38,1	52,9	13,5	43,3	66,0	22,7
Equilibres			salarié de qualité	Ecart entre le salaire journalier brut médian des hommes et celui des femmes (ONSS)	6,0	7,1	53,3	-2,0	55,3	5,9	3,7	9,2	5,5		
5 – Eq	Equité dans l'accès à un revenu décent	Accès de tous à un revenu (global) décent	Différence interquartile du revenu total net imposable	23.103	23.680	42.693	13.495	29.198	5.012	20.110	27.155	7.045			

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés	médiane	moyenne	max	min	écart min-max	écart type	Q1	Q3	Q3-Q1	
Equilibres rsonnels	Gestion des	Equilibre vie privée / vie professionnelle	Taux de couverture en places d'accueil ONE	32,2	33,9	104,1	4,6	99,5	14,6	23,7	42,3	18,6	
6 – Equilibre personnels	temps de vie	Accès de tous à l'équilibre vie privée / vie professionnelle	Part des places d'accueil subventionnées par l'ONE sur le total des places d'accueil	74,9	69,8	100,0	0,0	100,0	23,4	52,5	86,8	34,3	
7 – Sentiment de bien/ mal-être	Sentiment d'être heureux/ malheureux	Espoir / désespoir	Taux de suicide	21,7	22,9	57,4	2,0	55,4	8,0	18,0	27,4	9,4	
urs/ attitudes // engagement	Engagement dans la société	Soutien solidaire	Part des déclarations pour lesquelles des libéralités sont déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche) dans la population de 18 ans et +	67,9	69,4	135,6	30,1	105,5	19,6	56,1	79,3	23,2	
8 – Valeurs/ Initiatives/ en	dans la societe	dans la société		Montant moyen des libéralités déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche)	213,9	236,2	903,3	133,7	769,6	94,6	190,0	252,0	62,0

Annexe 5 : Classification des communes selon la hiérarchie urbaine de Van Hecke (1998)

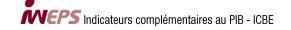
Classes	Nombre	Communes
Grandes villes (A)	2	Charleroi, Liège
Villes régionales (B)	6	Arlon , La Louvière, Mons, Namur, Tournai, Verviers
Petites villes bien équipées (C1)	7	Ath, Eupen, Huy, Marche-en-Famenne, Mouscron, Nivelles, Wavre
Petites villes moyennement équipées (C2)	9	Bastogne, Ciney, Dinant, Libramont-Chevigny, Malmedy, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Spa, Virton, Waremme
Petites villes faiblement équipées (C3)	17	Andenne, Binche, Braine-l'Alleud, Chimay, Couvin, Gembloux, Hannut, Jodoigne, Péruwelz, Philippeville, Saint-Ghislain, Saint-Vith, Sambreville, Seraing, Soignies, Visé, Waterloo
Communes non urbaines bien équipées (D1)	50	Amay, Ans, Aubange, Aywaille, Beauraing, Beloeil, Bertrix, Bouillon, Boussu, Braine-le-Comte, Châtelet, Chaudfontaine, Colfontaine, Comines-Warneton, Courcelles, Dour, Durbuy, Ellezelles, Enghien, Erquelinnes, Esneux, Flémalle, Fléron, Fleurus, Florennes, Florenville, Fontaine-l'Evêque, Frameries, Herstal, Herve, Houffalize, La Calamine, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Manage, Messancy, Montigny-le-Tilleul, Morlanwelz, Neufchâteau, Quaregnon, Rixensart, Rochefort, Saint-Hubert, Saint-Nicolas (Liège), Stavelot, Thuin, Tubize, Vielsalm, Walcourt, Welkenraedt
Communes non urbaines moyennement équipées (D2)	105	Aiseau-Presles, Amblève, Anderlues, Anhée, Antoing, Aubel, Awans, Bassenge, Beaumont, Beauvechain, Bernissart, Beyne-Heusay, Blégny, Braine-le-Château, Bullange, Butgenbach, Chapelle-lez-Herlaimont, Chaumont-Gistoux, Chièvres, Chiny, Comblain-au-Pont, Court-Saint-Etienne, Dison, Ecaussinnes, Eghezée, Engis, Erezée, Estaimpuis, Estinnes, Etalle, Farciennes, Ferrières, Floreffe, Fosses-la-Ville, Frasnes-lez-Anvaing, Gedinne, Genappe, Gerpinnes, Gesves, Gouvy, Grâce-Hollogne, Grez-Doiceau, Habay, Hamoir, Hamois, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Hastière, Havelange, Honnelles, Hotton, Houyet, Ittre, Jemeppe-sur-Sambre, Jurbise, La Bruyère, La Hulpe, La Roche-en-Ardenne, Lasne, Le Roeulx Lens, Les Bons Villers, Lierneux, Limbourg, Lobbes, Marchin, Martelange, Mettet, Momignies, Nandrin, Nassogne, Neupré, Orp-Jauche, Ouffet, Oupeye, Paliseul, Pecq, Pepinster, Perwez (Nivelles), Plombières, Pont-à-Celles, Profondeville, Quévy, Quiévrain, Raeren, Rebecq, Sainte-Ode, Saint-Georges-sur-Meuse, Seneffe, Sivry-Rance, Sombreffe, Soumagne, Sprimont, Tellin, Theux, Tintigny, Trois-Ponts, Trooz, Villers-la-Ville, Villers-Le-Bouillet, Viroinval, Vresse-sur-Semois, Waimes, Wanze, Wellin, Yvoir
Communes non urbaines faiblement équipées (D1)	66	Anthisnes, Assesse, Attert, Baelen, Berloz, Bertogne, Bièvre, Braives, Brugelette, Brunehaut, Burdinne, Burg-Reuland, Celles (Tournai), Cerfontaine, Chastre, Clavier, Crisnée, Dalhem, Daverdisse, Doische, Donceel, Faimes, Fauvillers, Fernelmont, Fexhele-Haut-Clocher, Flobecq, Froidchapelle, Geer, Hélécine, Hensies, Herbeumont, Héron, Incourt, Jalhay, Juprelle, Léglise, Libin, Lincent, Lontzen, Manhay, Meix-devant-Virton, Merbes-le-Château, Modave, Mont-de-l'Enclus, Mont-Saint-Guibert, Musson, Ohey, Olne, Onhaye, Oreye, Ramillies, Remicourt, Rendeux, Rouvroy, Rumes, Saint-Léger (Virton), Silly, Somme-Leuze, Stoumont, Tenneville, Thimister-Clermont, Tinlot, Vaux-sur-Sûre, Verlaine, Walhain, Wasseiges

Annexe 6 : Indicateur synthétique des conditions de bien-être par dimension et par commune

Remarques importantes concernant la lecture du tableau et l'interprétation des résultats

- 1) La deuxième colonne du tableau fournit les scores de l'ICBE pour l'ensemble des 262 communes wallonnes et pour la Région. Les valeurs présentées sont les valeurs originales de l'ICBE, qui fluctuent entre 0,43 et 0,67. Ces scores communaux peuvent être comparés avec le score moyen régional de l'ICBE, mais pas avec les scores par dimensions. Les raisons sont expliquées au point 3.1 du document.
- 2) Les colonnes 3 à 21 du tableau fournissent les scores de l'ICBE par dimensions pour l'ensemble des communes et pour la Région. Pour permettre une comparaison des dimensions entre elles, les valeurs communales ont été normalisées (par la méthode Min-Max) une deuxième fois (voir explications au point 3.1 du document). Les données s'étalent donc de 0 à 1. Il en découle que la lecture peut se faire par comparaison avec les scores régionaux par dimensions, **mais pas** avec le score moyen de l'ICBE par commune.
- 3) Les valeurs faibles, inférieures de 20% à la valeur wallonne, sont surlignées en rouge et les valeurs élevées, supérieures de 20% à la valeur wallonne, sont surlignées en vert.

communes Moyenne régionale	85 0,57	25.0 Santé et soins	P. Pogement	Enseignement / Grmation	Emploi 0,61	Sevenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité 0.78	Communication	Fonctionnement des binstitutions et gestion bublique	95 Processus démocratique	25 Relations familiales	co Equité dans l'accès 14 à la santé	e Equité dans l'accès အ à un emploi de qualité	e Equité dans l'accès 9 à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être 50 heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Aiseau-Presles	0,53	0,61	0,46	0,25	0,33	0,42	0,72	0,48	0,25	0,79	0,71	0,72	0,57	0,18	0,72	0,32	0,82	0,75	0,80	0,15
Amay	0,52	0,53	0,36	0,50	0,41	0,36	0,85	0,51	0,54	0,73	0,73	0,55	0,67	0,30	0,63	0,30	0,78	0,49	0,27	0,21
Amel	0,67	0,62	0,78	0,39	0,82	0,81	0,00	0,87	0,10	1,00	0,62	0,41	0,38	1,00	0,79	0,92	0,75	0,77	0,78	0,65
Andenne	0,54	0,57	0,35	0,46	0,50	0,44	0,71	0,58	0,45	0,75	0,96	0,47	0,56	0,23	0,57	0,39	0,78	0,72	0,37	0,22
Anderlues	0,51	0,45	0,40	0,33	0,34	0,44	0,16	0,46	0,67	0,65	0,85	0,59	0,38	0,21	0,33	0,70	0,90	0,75	0,66	0,08
Anhée	0,57	0,45	0,51	0,46	0,57	0,56	0,24	0,85	0,19	0,89	0,55	0,19	0,48	0,47	0,69	0,88	0,74	0,77	0,37	0,30
Ans	0,52	0,71	0,43	0,54	0,32	0,39	0,87	0,15	0,73	0,52	0,74	0,61	0,50	0,16	0,68	0,79	0,79	0,46	0,57	0,29
Anthisnes	0,62	0,51	0,52	0,60	0,72	0,78	0,00	0,89	0,00	0,93	0,78	0,47	0,77	0,57	0,87	0,60	0,53	0,69	0,28	0,38
Antoing	0,50	0,49	0,14	0,29	0,45	0,43	0,62	0,35	0,46	0,76	0,54	0,62	0,22	0,25	0,32	0,72	0,86	0,68	0,73	0,13
Arlon	0,62	0,83	0,38	0,72	0,80	0,71	0,76	0,55	0,55	0,78	0,73	0,41	0,44	0,55	0,60	0,48	0,37	0,70	0,67	0,39
Assesse	0,66	0,70	0,52	0,64	0,87	0,79	0,58	0,82	0,14	0,80	0,73	0,68	0,63	0,72	0,65	0,69	0,46	0,51	0,78	0,48
Ath	0,56	0,63	0,37	0,60	0,62	0,57	0,63	0,26	0,52	0,69	0,68	0,55	0,58	0,35	0,68	0,61	0,69	0,56	0,45	0,27



communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Attert	0,66	0,67	0,72	0,86	1,00	1,00	0,00	0,96	0,00	0,99	0,54	0,29	0,46	0,80	0,61	0,55	0,00	0,29	0,66	0,41
Aubange	0,58	0,69	0,57	0,39	0,71	0,64	0,86	0,60	0,41	0,68	0,73	0,30	0,31	0,39	0,48	0,64	0,62	0,50	0,61	0,15
Aubel	0,61	0,68	0,36	0,67	0,78	0,70	0,00	0,46	0,65	0,93	0,76	0,63	0,69	0,34	0,71	0,46	0,59	0,70	0,60	0,34
Awans	0,58	0,54	0,48	0,64	0,59	0,65	0,33	0,61	0,40	0,70	0,63	0,54	0,59	0,52	0,81	0,60	0,61	0,76	0,43	0,28
Aywaille	0,57	0,51	0,53	0,45	0,57	0,48	0,42	0,87	0,32	0,78	0,54	0,54	0,51	0,47	0,54	0,45	0,70	0,73	0,60	0,31
Baelen	0,60	0,64	0,46	0,47	0,73	0,70	0,53	0,53	0,00	0,86	0,73	0,40	0,57	0,73	0,65	0,54	0,63	0,69	0,66	0,48
Bassenge	0,57	0,60	0,40	0,65	0,54	0,61	0,35	0,45	0,51	0,76	0,59	0,57	0,71	0,46	0,56	0,41	0,71	0,77	0,77	0,27
Bastogne	0,59	0,66	0,51	0,62	0,71	0,61	0,59	0,48	0,57	0,68	0,65	0,32	0,67	0,47	0,57	0,67	0,66	0,84	0,46	0,22
Beaumont	0,51	0,39	0,42	0,43	0,52	0,45	0,36	0,62	0,37	0,60	0,62	0,60	0,45	0,37	0,10	0,41	0,78	0,94	0,51	0,21
Beauraing	0,58	0,38	0,58	0,62	0,51	0,48	0,32	0,82	0,32	0,78	0,79	0,61	0,68	0,34	0,55	0,81	0,78	0,87	0,45	0,30
Beauvechain	0,63	0,70	0,38	0,61	0,87	0,82	0,00	0,53	0,37	0,94	0,74	0,32	0,81	0,68	0,74	0,50	0,35	0,69	0,58	0,59
Beloeil	0,54	0,55	0,32	0,45	0,53	0,51	0,05	0,54	0,24	0,73	0,72	0,59	0,42	0,37	0,36	0,78	0,79	0,77	0,29	0,16
Berloz	0,57	0,56	0,59	0,70	0,77	0,69	0,02	0,73	0,00	0,83	0,72	0,19	0,50	0,56	0,39	0,57	0,54	0,46	0,09	0,28
Bernissart	0,53	0,58	0,28	0,29	0,34	0,38	0,50	0,56	0,25	0,66	0,82	0,75	0,66	0,25	0,71	0,73	0,84	0,62	0,55	0,08
Bertogne	0,63	0,61	0,48	0,52	0,89	0,78	0,00	0,89	0,14	0,94	0,62	0,22	0,47	0,65	0,63	0,79	0,64	0,63	0,69	0,21
Bertrix	0,59	0,50	0,49	0,62	0,68	0,53	0,63	0,63	0,48	0,84	0,65	0,53	0,55	0,40	0,36	0,76	0,77	0,68	0,57	0,48
Beyne-Heusay	0,53	0,58	0,39	0,56	0,28	0,41	0,79	0,27	0,68	0,74	0,73	0,67	0,42	0,33	0,67	0,77	0,76	0,48	0,62	0,21
Bièvre	0,56	0,32	0,58	0,28	0,60	0,56	0,14	0,84	0,02	0,89	0,59	0,45	0,69	0,55	0,45	0,80	0,84	0,76	0,00	0,24
Binche	0,53	0,63	0,35	0,35	0,32	0,45	0,60	0,37	0,64	0,73	0,79	0,61	0,60	0,22	0,46	0,74	0,87	0,48	0,62	0,17
Blégny	0,59	0,68	0,49	0,77	0,62	0,72	0,06	0,47	0,40	0,74	0,65	0,49	0,54	0,61	0,66	0,65	0,58	0,63	0,69	0,35
Bouillon	0,57	0,24	0,63	0,20	0,62	0,42	0,00	0,80	0,42	0,86	0,78	0,60	0,59	0,29	0,50	0,84	0,89	0,89	0,60	0,48
Boussu	0,48	0,52	0,34	0,38	0,10	0,22	0,91	0,37	0,64	0,60	0,49	0,73	0,27	0,12	0,56	0,72	0,94	0,81	0,65	0,09
Braine-l'Alleud	0,61	0,83	0,02	0,76	0,79	0,76	0,89	0,45	0,61	0,78	0,88	0,30	0,48	0,55	0,62	0,45	0,48	0,67	0,62	0,53
Braine-le-Château	0,60	0,70	0,27	0,42	0,79	0,79	0,41	0,56	0,33	0,82	0,71	0,45	0,39	0,74	0,65	0,43	0,53	0,64	0,55	0,48
Braine-le-Comte	0,57	0,70	0,26	0,48	0,65	0,60	0,73	0,36	0,58	0,80	0,65	0,29	0,64	0,48	0,42	0,68	0,62	0,65	0,49	0,38
Braives	0,62	0,56	0,52	0,55	0,73	0,74	0,54	0,70	0,18	0,87	0,78	0,66	0,72	0,50	0,73	0,60	0,54	0,78	0,21	0,32

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Brugelette	0,54	0,60	0,25	0,31	0,62	0,60	0,83	0,61	0,00	0,70	0,62	0,33	0,40	0,58	0,50	0,39	0,69	0,76	0,43	0,26
Brunehaut	0,57	0,54	0,20	0,47	0,66	0,61	0,00	0,63	0,18	0,84	0,79	0,47	0,54	0,51	0,59	0,77	0,77	0,78	0,56	0,19
Büllingen	0,66	0,43	0,85	0,30	0,81	0,83	0,13	0,73	0,33	0,88	0,60	0,48	0,66	0,85	0,62	0,95	0,81	0,71	1,00	0,75
Burdinne	0,62	0,63	0,54	0,45	0,83	0,78	0,00	0,81	0,14	0,85	0,76	0,32	0,74	0,71	0,61	0,65	0,46	0,62	0,09	0,41
Burg-Reuland	0,65	0,56	0,84	0,22	0,90	0,80	0,00	0,95	0,00	1,00	0,49	0,46	0,22	0,86	0,67	0,79	0,79	0,74	0,76	0,51
Bütgenbach	0,65	0,50	0,73	0,34	0,73	0,79	0,16	0,78	0,54	0,96	0,67	0,70	0,20	0,69	0,84	0,91	0,84	0,78	0,73	0,65
Celles	0,57	0,42	0,12	0,42	0,72	0,75	0,06	0,55	0,08	0,92	0,51	0,61	0,43	0,60	0,47	0,91	0,71	0,79	0,42	0,19
Cerfontaine	0,54	0,39	0,50	0,61	0,51	0,46	0,00	0,81	0,22	0,79	0,64	0,38	0,48	0,30	0,19	0,78	0,81	0,77	0,62	0,19
Chapelle-lez-Herlaimont	0,50	0,65	0,32	0,39	0,27	0,36	0,79	0,30	0,43	0,54	0,63	0,69	0,46	0,06	0,67	0,78	0,89	0,70	0,60	0,05
Charleroi	0,43	0,72	0,39	0,20	0,09	0,12	0,92	0,00	0,78	0,00	0,79	0,63	0,48	0,05	0,48	0,72	0,96	0,71	0,57	0,14
Chastre	0,60	0,71	0,31	0,75	0,82	0,75	0,49	0,52	0,36	0,86	0,49	0,29	0,49	0,62	0,83	0,46	0,31	0,59	0,61	0,49
Châtelet	0,46	0,62	0,35	0,10	0,10	0,19	0,85	0,10	0,84	0,57	0,58	0,72	0,30	0,03	0,59	0,72	0,95	0,55	0,67	0,07
Chaudfontaine	0,60	0,68	0,52	0,82	0,65	0,64	0,65	0,53	0,57	0,76	0,87	0,43	0,82	0,26	0,67	0,38	0,48	0,67	0,45	0,63
Chaumont-Gistoux	0,62	0,80	0,35	0,59	0,86	0,79	0,00	0,66	0,22	0,90	0,81	0,39	0,71	0,63	0,78	0,16	0,22	0,62	0,64	0,67
Chièvres	0,58	0,55	0,34	0,61	0,70	0,69	0,59	0,44	0,26	0,87	0,64	0,81	0,59	0,50	0,44	0,42	0,63	0,45	0,62	0,18
Chimay	0,53	0,54	0,54	0,38	0,42	0,29	0,23	0,65	0,40	0,65	0,73	0,55	0,27	0,36	0,78	0,75	0,88	0,86	0,44	0,25
Chiny	0,58	0,42	0,64	0,70	0,73	0,66	0,30	0,80	0,29	0,90	0,65	0,39	0,56	0,44	0,13	0,39	0,70	0,78	0,14	0,34
Ciney	0,56	0,56	0,47	0,54	0,61	0,49	0,72	0,62	0,60	0,75	0,74	0,45	0,52	0,38	0,41	0,49	0,74	0,68	0,44	0,35
Clavier	0,58	0,43	0,58	0,63	0,71	0,70	0,00	0,82	0,11	0,93	0,55	0,44	0,36	0,64	0,44	0,43	0,59	0,76	0,46	0,38
Colfontaine	0,45	0,52	0,34	0,30	0,05	0,21	0,67	0,34	0,73	0,62	0,60	0,78	0,00	0,08	0,54	0,69	0,98	0,38	0,63	0,08
Comblain-au-Pont	0,56	0,41	0,50	0,36	0,50	0,48	0,60	0,87	0,27	0,84	0,73	0,81	0,28	0,33	0,55	0,77	0,80	0,49	0,13	0,32
Comines	0,54	0,59	0,08	0,26	0,42	0,55	0,39	0,26	0,54	0,86	0,85	0,73	0,54	0,55	0,51	0,74	0,88	0,69	0,59	0,18
Courcelles	0,49	0,61	0,42	0,12	0,30	0,40	0,77	0,35	0,46	0,41	0,60	0,66	0,36	0,20	0,47	0,71	0,87	0,51	0,58	0,13
Court-St-Etienne	0,63	0,80	0,23	0,72	0,83	0,72	0,89	0,64	0,19	0,86	0,58	0,25	0,70	0,65	0,72	0,45	0,44	0,83	0,79	0,58
Couvin	0,49	0,32	0,47	0,24	0,31	0,27	0,47	0,74	0,40	0,70	0,56	0,49	0,38	0,25	0,31	0,72	0,90	0,73	0,40	0,22
Crisnée	0,58	0,55	0,45	0,45	0,74	0,70	0,00	0,57	0,30	0,73	0,73	0,16	0,75	0,68	0,74	0,67	0,50	0,71	0,53	0,21

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Dalhem	0,63	0,75	0,45	0,81	0,78	0,74	0,00	0,57	0,00	0,89	0,69	0,58	0,76	0,69	0,63	0,70	0,52	0,49	0,75	0,29
Daverdisse	0,60	0,31	0,55	0,61	0,68	0,59	0,00	1,00	0,32	0,93	0,55	0,55	0,56	0,77	0,42	0,73	0,81	0,77	0,36	0,33
Dinant	0,54	0,52	0,38	0,43	0,44	0,24	0,63	0,74	0,57	0,74	0,79	0,87	0,50	0,13	0,27	0,81	0,84	0,59	0,29	0,32
Dison	0,46	0,60	0,04	0,21	0,12	0,03	0,88	0,24	0,68	0,81	0,73	0,48	0,35	0,09	0,61	0,74	0,90	0,57	0,60	0,18
Doische	0,53	0,15	0,44	0,24	0,58	0,54	0,00	0,94	0,15	0,96	0,50	0,81	0,45	0,16	0,33	0,75	0,84	0,44	0,06	0,14
Donceel	0,67	0,63	0,52	0,85	0,83	0,85	0,15	0,57	0,18	0,89	0,71	0,77	0,82	0,90	0,88	0,65	0,46	0,84	0,97	0,39
Dour	0,51	0,47	0,22	0,44	0,21	0,33	0,35	0,57	0,56	0,65	0,83	0,77	0,62	0,27	0,40	0,76	0,91	0,66	0,59	0,12
Durbuy	0,55	0,32	0,50	0,28	0,59	0,48	0,30	0,75	0,17	0,79	0,67	0,52	0,54	0,51	0,50	0,83	0,79	0,84	0,31	0,32
Ecaussinnes	0,56	0,66	0,36	0,50	0,61	0,57	0,88	0,39	0,55	0,86	0,67	0,38	0,51	0,40	0,55	0,44	0,73	0,61	0,46	0,27
Eghezée	0,62	0,63	0,42	0,54	0,82	0,76	0,32	0,63	0,37	0,84	0,94	0,48	0,70	0,65	0,54	0,71	0,54	0,58	0,50	0,33
Ellezelles	0,55	0,45	0,06	0,35	0,68	0,72	0,27	0,50	0,24	0,95	0,60	0,31	0,57	0,39	0,44	0,63	0,70	0,70	0,86	0,30
Enghien	0,61	0,73	0,27	0,67	0,71	0,68	0,68	0,53	0,55	0,81	0,73	0,46	0,49	0,53	0,60	0,71	0,60	0,68	0,71	0,34
Engis	0,47	0,50	0,43	0,43	0,29	0,24	0,63	0,39	0,60	0,66	0,55	0,82	0,23	0,24	0,55	0,36	0,84	0,52	0,21	0,10
Erezée	0,54	0,36	0,48	0,23	0,57	0,60	0,00	0,86	0,11	0,80	0,53	0,15	0,42	0,52	0,59	0,76	0,70	0,59	0,26	0,31
Erquelinnes	0,52	0,58	0,32	0,45	0,40	0,41	0,69	0,45	0,42	0,58	0,64	0,88	0,35	0,29	0,30	0,68	0,87	0,66	0,41	0,16
Esneux	0,60	0,65	0,55	0,66	0,65	0,59	0,89	0,79	0,53	0,75	0,65	0,50	0,61	0,38	0,68	0,37	0,57	0,58	0,43	0,58
Estaimpuis	0,56	0,57	0,18	0,19	0,54	0,66	0,26	0,34	0,18	0,66	0,60	0,86	0,68	0,43	0,73	0,76	0,77	0,75	0,60	0,43
Estinnes	0,53	0,55	0,31	0,39	0,51	0,58	0,06	0,52	0,12	0,75	0,68	0,53	0,27	0,42	0,64	0,59	0,72	0,46	0,59	0,43
Etalle	0,61	0,57	0,60	0,77	0,86	0,86	0,00	0,80	0,20	0,93	0,51	0,20	0,35	0,78	0,54	0,46	0,26	0,50	0,37	0,35
Eupen	0,59	0,68	0,24	0,35	0,64	0,61	0,85	0,33	0,64	0,87	0,82	0,36	0,55	0,46	0,65	0,60	0,74	0,82	0,75	0,62
Faimes	0,62	0,53	0,55	0,54	0,74	0,80	0,00	0,65	0,20	0,95	0,74	0,57	0,71	0,90	0,68	0,67	0,46	0,73	0,21	0,32
Farciennes	0,46	0,50	0,31	0,06	0,02	0,21	0,99	0,26	0,46	0,63	0,67	0,83	0,31	0,18	0,61	0,69	1,00	0,50	0,87	0,00
Fauvillers	0,61	0,49	1,00	0,50	0,83	0,74	0,00	0,97	0,19	0,90	0,58	0,08	0,52	0,76	0,70	0,53	0,48	0,35	0,29	0,37
Fernelmont	0,60	0,61	0,50	0,59	0,86	0,76	0,10	0,66	0,27	0,77	0,64	0,36	0,38	0,68	0,52	0,63	0,47	0,54	0,39	0,36
Ferrières	0,60	0,38	0,55	0,48	0,73	0,66	0,09	0,82	0,13	0,74	0,60	0,44	0,71	0,47	0,70	0,60	0,60	0,85	0,58	0,94
Fexhe-le-Haut-Clocher	0,62	0,60	0,66	0,62	0,71	0,71	0,90	0,57	0,20	0,82	0,62	0,44	0,78	0,73	0,88	0,76	0,57	0,32	0,54	0,26

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Flémalle	0,50	0,54	0,44	0,43	0,25	0,27	0,76	0,51	0,47	0,60	0,65	0,90	0,55	0,05	0,55	0,70	0,82	0,41	0,38	0,17
Fléron	0,51	0,58	0,39	0,61	0,33	0,45	0,69	0,37	0,59	0,73	0,79	0,59	0,42	0,13	0,72	0,38	0,78	0,40	0,52	0,29
Fleurus	0,53	0,65	0,50	0,32	0,30	0,42	0,69	0,31	0,61	0,61	0,65	0,59	0,42	0,25	0,60	0,73	0,84	0,80	0,73	0,17
Flobecq	0,57	0,53	0,16	0,41	0,65	0,63	0,38	0,66	0,00	0,96	0,69	0,65	0,35	0,49	0,28	0,58	0,70	0,87	0,57	0,23
Floreffe	0,62	0,58	0,55	0,59	0,78	0,70	0,60	0,83	0,30	0,82	0,81	0,39	0,60	0,61	0,51	0,62	0,51	0,64	0,30	0,39
Florennes	0,56	0,44	0,55	0,47	0,53	0,45	0,46	0,75	0,46	0,74	0,62	0,75	0,56	0,33	0,51	0,80	0,76	0,54	0,56	0,16
Florenville	0,56	0,22	0,58	0,51	0,56	0,44	0,38	0,85	0,48	0,74	0,81	0,60	0,75	0,28	0,66	0,76	0,84	0,75	0,48	0,33
Fontaine-l'Evêque	0,48	0,63	0,43	0,34	0,26	0,35	0,32	0,26	0,64	0,50	0,82	0,49	0,57	0,13	0,50	0,71	0,89	0,42	0,57	0,07
Fosses-la-Ville	0,53	0,53	0,51	0,43	0,51	0,49	0,00	0,63	0,33	0,75	0,78	0,32	0,56	0,46	0,68	0,45	0,65	0,53	0,54	0,19
Frameries	0,53	0,62	0,42	0,39	0,30	0,35	0,69	0,20	0,71	0,76	0,77	0,84	0,47	0,12	0,45	0,71	0,86	0,84	0,59	0,14
Frasnes-lez-Anvaing	0,56	0,52	0,21	0,43	0,65	0,68	0,01	0,50	0,16	0,88	0,63	0,56	0,55	0,62	0,55	0,49	0,70	0,69	0,53	0,22
Froidchapelle	0,50	0,20	0,40	0,24	0,41	0,41	0,00	0,69	0,25	0,70	0,58	0,52	0,29	0,54	0,51	0,78	0,89	0,80	0,44	0,20
Gedinne	0,56	0,32	0,56	0,37	0,58	0,58	0,03	0,89	0,30	0,84	0,59	0,44	0,67	0,36	0,42	0,79	0,82	0,41	0,44	0,25
Geer	0,61	0,57	0,54	0,74	0,83	0,75	0,41	0,65	0,18	0,90	0,77	0,09	0,67	0,85	0,68	0,67	0,44	0,49	0,40	0,26
Gembloux	0,60	0,64	0,42	0,85	0,78	0,67	0,71	0,53	0,50	0,80	0,81	0,26	0,67	0,61	0,54	0,36	0,48	0,58	0,55	0,44
Genappe	0,60	0,77	0,36	0,45	0,78	0,74	0,43	0,53	0,39	0,84	0,68	0,35	0,68	0,56	0,53	0,44	0,49	0,50	0,67	0,50
Gerpinnes	0,60	0,67	0,59	0,66	0,63	0,72	0,00	0,86	0,22	0,73	0,63	0,38	0,50	0,51	0,67	0,63	0,56	0,75	0,67	0,40
Gesves	0,62	0,56	0,54	0,57	0,81	0,70	0,00	0,85	0,22	0,85	0,69	0,46	0,78	0,63	0,67	0,64	0,53	0,58	0,54	0,37
Gouvy	0,60	0,41	0,70	0,29	0,78	0,60	0,20	0,92	0,15	0,77	0,58	0,60	0,40	0,62	0,53	0,79	0,73	0,77	0,68	0,33
Grâce-Hollogne	0,50	0,58	0,41	0,35	0,20	0,38	0,77	0,59	0,41	0,51	0,67	0,65	0,40	0,28	0,55	0,71	0,84	0,53	0,59	0,08
Grez-Doiceau	0,64	0,76	0,31	0,51	0,84	0,80	0,33	0,68	0,24	0,95	0,82	0,27	0,83	0,71	0,63	0,52	0,46	0,49	0,67	0,63
Habay	0,62	0,71	0,57	0,87	0,85	0,78	0,49	0,86	0,43	0,85	0,64	0,44	0,26	0,66	0,55	0,38	0,36	0,40	0,34	0,34
Hamoir	0,57	0,43	0,41	0,53	0,59	0,50	0,73	0,85	0,43	0,71	0,62	0,48	0,68	0,34	0,58	0,77	0,75	0,57	0,36	0,38
Hamois	0,63	0,66	0,63	0,54	0,78	0,72	0,22	0,81	0,30	0,87	0,56	0,47	0,48	0,50	0,57	0,63	0,56	0,66	0,94	0,36
Ham-sur-Heure	0,61	0,70	0,62	0,74	0,78	0,76	0,48	0,70	0,23	0,75	0,51	0,54	0,64	0,53	0,67	0,25	0,51	0,78	0,53	0,34
Hannut	0,58	0,56	0,51	0,57	0,71	0,64	0,30	0,55	0,42	0,82	0,76	0,39	0,47	0,49	0,75	0,55	0,57	0,56	0,51	0,32

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Hastière	0,47	0,21	0,47	0,00	0,17	0,23	0,04	0,80	0,31	0,84	0,67	0,55	0,52	0,48	0,07	0,76	0,95	0,59	0,51	0,09
Havelange	0,61	0,43	0,57	0,61	0,74	0,61	0,00	0,79	0,37	0,92	0,54	0,63	0,51	0,54	0,56	0,82	0,70	0,83	0,18	0,51
Hélécine	0,57	0,60	0,33	0,33	0,80	0,72	0,35	0,52	0,12	0,78	0,72	0,26	0,64	0,57	0,72	0,61	0,60	0,00	0,79	0,32
Hensies	0,50	0,56	0,34	0,36	0,29	0,45	0,52	0,57	0,59	0,64	0,71	0,49	0,49	0,19	0,58	0,38	0,85	0,41	0,86	0,10
Herbeumont	0,55	0,26	0,45	0,61	0,68	0,47	0,00	0,78	0,41	0,93	0,53	0,33	0,49	0,54	0,23	0,80	0,79	0,72	0,30	0,34
Héron	0,60	0,68	0,57	0,52	0,72	0,73	0,00	0,69	0,18	0,79	0,73	0,25	0,64	0,56	0,62	0,64	0,53	0,65	0,51	0,28
Herstal	0,49	0,61	0,35	0,33	0,12	0,26	1,00	0,21	0,93	0,50	0,78	0,75	0,58	0,14	0,68	0,73	0,89	0,57	0,61	0,12
Herve	0,59	0,68	0,35	0,68	0,60	0,63	0,53	0,56	0,47	0,81	0,67	0,37	0,68	0,49	0,66	0,65	0,60	0,65	0,58	0,44
Honnelles	0,53	0,55	0,25	0,77	0,61	0,65	0,00	0,52	0,13	0,83	0,50	0,37	0,41	0,54	0,25	0,60	0,72	0,19	0,42	0,23
Hotton	0,60	0,51	0,48	0,42	0,56	0,54	0,37	0,91	0,43	0,74	0,76	0,91	0,85	0,41	0,40	0,71	0,78	0,70	0,52	0,18
Houffalize	0,61	0,42	0,59	0,40	0,71	0,65	0,16	0,83	0,23	0,84	0,69	0,66	0,40	0,68	0,57	0,85	0,78	0,81	0,59	0,33
Houyet	0,59	0,39	0,58	0,46	0,67	0,45	0,21	0,89	0,17	0,83	0,67	1,00	0,71	0,34	0,45	0,79	0,79	0,73	0,15	0,30
Huy	0,51	0,62	0,33	0,48	0,35	0,16	0,78	0,50	0,73	0,59	0,85	0,52	0,63	0,17	0,51	0,44	0,83	0,75	0,26	0,34
Incourt	0,59	0,50	0,44	0,30	0,84	0,74	0,19	0,55	0,09	0,95	0,59	0,56	0,73	0,78	0,59	0,46	0,41	0,10	0,76	0,43
Ittre	0,61	0,74	0,32	0,38	0,83	0,75	0,00	0,60	0,44	0,86	0,60	0,51	0,46	0,63	0,79	0,44	0,46	0,67	0,56	0,45
Jalhay	0,63	0,72	0,47	0,71	0,75	0,76	0,10	0,80	0,36	0,94	0,72	0,21	0,32	0,69	0,62	0,67	0,49	0,50	0,88	0,50
Jemeppe-sur-Sambre	0,52	0,58	0,51	0,44	0,49	0,53	0,60	0,50	0,53	0,74	0,33	0,46	0,10	0,34	0,40	0,40	0,68	0,45	0,66	0,16
Jodoigne	0,55	0,65	0,32	0,38	0,76	0,62	0,17	0,51	0,45	0,83	0,65	0,27	0,42	0,52	0,45	0,25	0,59	0,50	0,68	0,38
Juprelle	0,56	0,54	0,48	0,68	0,69	0,73	0,26	0,48	0,13	0,63	0,59	0,37	0,43	0,72	0,62	0,61	0,57	0,34	0,44	0,30
Jurbise	0,60	0,64	0,50	0,52	0,76	0,83	0,49	0,60	0,27	0,76	0,65	0,60	0,50	0,66	0,77	0,42	0,41	0,52	0,62	0,27
Kelmis	0,59	0,71	0,36	0,11	0,48	0,55	0,79	0,72	0,65	0,95	0,56	0,44	0,22	0,57	0,95	0,73	0,82	0,62	0,66	0,33
La Bruyère	0,64	0,75	0,57	0,76	0,88	0,86	0,35	0,63	0,26	0,80	0,69	0,37	0,66	0,82	0,65	0,33	0,34	0,61	0,67	0,43
La Hulpe	0,62	0,82	0,00	0,75	0,84	0,80	0,88	0,56	0,55	0,86	0,59	0,15	0,63	0,46	0,69	0,22	0,37	0,95	0,62	1,00
La Louvière	0,49	0,63	0,28	0,30	0,20	0,26	0,84	0,20	0,78	0,56	0,82	0,60	0,49	0,22	0,58	0,70	0,89	0,72	0,72	0,10
La Roche	0,53	0,36	0,45	0,37	0,56	0,49	0,19	0,76	0,27	0,63	0,71	0,31	0,79	0,13	0,60	0,74	0,85	0,54	0,34	0,32
Lasne	0,63	0,87	0,20	0,75	0,92	0,84	0,01	0,63	0,25	0,80	0,76	0,26	1,00	0,56	0,70	0,00	0,29	0,84	0,78	0,87

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Le Roeulx	0,56	0,66	0,51	0,57	0,56	0,59	0,30	0,54	0,35	0,66	0,54	0,49	0,42	0,53	0,49	0,66	0,64	0,66	0,58	0,28
Léglise	0,61	0,46	0,66	0,48	0,91	0,80	0,00	0,98	0,00	0,85	0,58	0,34	0,44	0,75	0,53	0,86	0,41	0,46	0,16	0,30
Lens	0,57	0,59	0,39	0,51	0,78	0,75	0,39	0,66	0,36	0,80	0,00	0,34	0,33	0,23	0,36	0,71	0,67	0,73	0,54	0,24
Les Bons Villers	0,58	0,63	0,46	0,60	0,67	0,68	0,17	0,57	0,08	0,73	0,76	0,49	0,65	0,44	0,64	0,67	0,61	0,48	0,47	0,33
Lessines	0,54	0,60	0,32	0,39	0,53	0,55	0,66	0,36	0,41	0,76	0,73	0,42	0,31	0,42	0,60	0,75	0,78	0,58	0,61	0,15
Leuze-en-Hainaut	0,53	0,58	0,25	0,55	0,57	0,55	0,56	0,31	0,50	0,69	0,63	0,62	0,31	0,42	0,29	0,46	0,76	0,71	0,59	0,21
Libin	0,63	0,52	0,61	0,64	0,77	0,70	0,00	0,86	0,19	0,86	0,47	0,46	0,66	0,59	0,44	0,81	0,67	0,97	0,59	0,38
Libramont	0,63	0,66	0,49	0,71	0,80	0,66	0,56	0,76	0,40	0,78	0,59	0,44	0,58	0,57	0,42	0,81	0,58	0,95	0,61	0,31
Liège	0,46	0,81	0,19	0,39	0,13	0,08	0,98	0,13	1,00	0,27	0,76	0,54	0,51	0,22	0,58	0,48	0,89	0,66	0,39	0,36
Lierneux	0,55	0,00	0,59	0,56	0,70	0,62	0,00	0,86	0,27	0,79	0,62	0,38	0,89	0,49	0,00	0,83	0,64	0,69	0,14	0,32
Limbourg	0,58	0,64	0,49	0,58	0,53	0,52	0,71	0,60	0,57	0,84	0,56	0,40	0,54	0,41	0,57	0,77	0,73	0,70	0,49	0,30
Lincent	0,58	0,47	0,56	0,43	0,87	0,74	0,00	0,58	0,00	0,84	0,71	0,27	0,71	0,86	0,50	0,61	0,54	0,47	0,42	0,25
Lobbes	0,60	0,59	0,58	0,50	0,69	0,70	0,39	0,68	0,14	0,76	0,50	0,60	0,37	0,51	0,62	0,55	0,64	0,91	0,81	0,24
Lontzen	0,61	0,64	0,51	0,25	0,67	0,71	0,43	0,67	0,42	0,81	0,56	0,33	0,13	0,83	0,89	0,87	0,64	0,70	0,84	0,50
Malmédy	0,60	0,65	0,46	0,56	0,55	0,58	0,52	0,75	0,59	0,89	0,71	0,55	0,40	0,45	0,45	0,80	0,74	0,55	0,53	0,49
Manage	0,49	0,58	0,35	0,36	0,28	0,34	0,74	0,30	0,63	0,59	0,56	0,52	0,54	0,36	0,62	0,68	0,87	0,18	0,55	0,09
Manhay	0,62	0,38	1,00	0,47	0,74	0,69	0,00	0,90	0,08	0,71	0,68	0,50	0,75	0,48	0,63	0,84	0,71	0,77	0,80	0,26
Marche	0,60	0,59	0,44	0,64	0,56	0,50	0,78	0,71	0,56	0,67	0,91	0,66	0,62	0,31	0,55	0,78	0,74	0,86	0,63	0,34
Marchin	0,57	0,60	0,47	0,48	0,63	0,63	0,00	0,82	0,14	0,93	0,45	0,56	0,37	0,44	0,40	0,54	0,62	0,76	0,17	0,33
Martelange	0,55	0,18	0,63	0,25	0,74	0,63	0,00	0,92	0,00	0,80	0,71	0,23	0,80	0,39	0,88	0,59	0,58	0,57	0,12	0,22
Meix-devant-Virton	0,59	0,39	0,71	0,79	0,73	0,77	0,00	1,00	0,29	0,90	0,47	0,47	0,41	0,61	0,26	0,34	0,66	0,52	0,41	0,33
Merbes-le-Château	0,53	0,59	0,39	0,48	0,52	0,38	0,70	0,60	0,42	0,62	0,50	0,69	0,23	0,42	0,62	0,40	0,77	0,71	0,24	0,14
Messancy	0,64	0,74	0,54	0,68	0,84	0,90	0,48	0,79	0,30	0,90	0,60	0,24	0,53	0,69	0,71	0,67	0,36	0,59	0,42	0,28
Mettet	0,56	0,54	0,49	0,52	0,63	0,58	0,18	0,76	0,09	0,81	0,54	0,41	0,40	0,40	0,63	0,44	0,66	0,76	0,51	0,19
Modave	0,62	0,69	0,60	0,62	0,71	0,71	0,00	0,88	0,15	0,90	0,76	0,30	0,68	0,63	0,65	0,61	0,54	0,30	0,90	0,29
Momignies	0,51	0,49	0,37	0,11	0,39	0,41	0,00	0,67	0,26	0,62	0,68	0,70	0,46	0,41	0,29	0,75	0,95	0,75	0,26	0,08

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Mons	0,50	0,67	0,41	0,45	0,34	0,30	0,73	0,26	0,70	0,48	0,76	0,53	0,54	0,16	0,47	0,44	0,81	0,64	0,62	0,29
Mont-de-l'Enclus	0,58	0,34	0,23	0,13	0,84	0,75	0,48	0,58	0,48	0,98	0,68	0,45	0,47	0,75	0,40	0,53	0,67	0,65	0,75	0,22
Montigny-le-Tilleul	0,61	0,71	0,57	0,73	0,67	0,71	0,88	0,53	0,45	0,58	0,74	0,51	0,63	0,32	0,72	0,62	0,60	0,97	0,65	0,42
Mont-St-Guibert	0,62	0,96	0,31	0,66	0,85	0,72	0,76	0,37	0,62	0,83	0,60	0,35	0,45	0,68	0,51	0,44	0,38	0,31	0,54	0,57
Morlanwelz	0,52	0,57	0,46	0,34	0,28	0,40	0,84	0,36	0,64	0,68	0,69	0,66	0,51	0,31	0,55	0,70	0,87	0,45	0,60	0,13
Mouscron	0,51	0,66	0,20	0,27	0,38	0,43	0,70	0,02	0,82	0,47	0,77	0,72	0,50	0,24	0,54	0,78	0,87	0,84	0,56	0,14
Musson	0,60	0,66	0,61	0,52	0,81	0,75	0,66	0,74	0,36	0,77	0,68	0,10	0,57	0,56	0,57	0,64	0,51	0,21	0,42	0,28
Namur	0,56	0,75	0,35	0,57	0,57	0,40	0,81	0,45	0,73	0,69	0,85	0,36	0,54	0,31	0,55	0,54	0,70	0,77	0,47	0,49
Nandrin	0,58	0,51	0,60	0,62	0,76	0,83	0,00	0,81	0,24	0,81	0,60	0,19	0,42	0,78	0,55	0,39	0,35	0,50	0,37	0,43
Nassogne	0,61	0,56	0,63	0,63	0,69	0,61	0,24	0,91	0,38	0,75	0,67	0,58	0,55	0,46	0,57	0,77	0,69	0,75	0,54	0,35
Neufchâteau	0,62	0,60	0,53	0,52	0,75	0,65	0,49	0,83	0,35	0,78	0,76	0,54	0,74	0,60	0,47	0,76	0,61	0,56	0,29	0,31
Neupré	0,62	0,68	0,62	0,73	0,78	0,82	0,00	0,72	0,28	0,80	0,56	0,60	0,50	0,62	0,68	0,44	0,37	0,53	0,40	0,58
Nivelles	0,60	0,76	0,08	0,65	0,66	0,57	0,94	0,34	0,89	0,70	0,85	0,53	0,78	0,32	0,65	0,74	0,64	0,83	0,61	0,54
Ohey	0,60	0,68	0,43	0,59	0,67	0,68	0,00	0,81	0,48	0,84	0,55	0,58	0,49	0,58	0,70	0,45	0,62	0,63	0,35	0,24
Olne	0,64	0,70	0,68	0,98	0,74	0,88	0,17	0,53	0,23	0,79	0,76	0,37	0,73	0,43	0,73	0,79	0,43	0,57	0,71	0,44
Onhaye	0,55	0,51	0,54	0,36	0,57	0,48	0,00	0,83	0,23	0,88	0,54	0,53	0,53	0,35	0,23	0,80	0,72	0,22	0,36	0,31
Oreye	0,56	0,52	0,43	0,70	0,61	0,64	0,21	0,53	0,43	0,79	0,60	0,55	0,59	0,46	0,40	0,53	0,62	0,86	0,21	0,17
Orp-Jauche	0,60	0,58	0,39	0,54	0,82	0,75	0,00	0,49	0,34	0,95	0,72	0,31	0,83	0,65	0,72	0,70	0,51	0,40	0,78	0,31
Ottignies-LLN	0,66	1,00	0,06	1,00	0,74	0,65	0,97	0,57	0,83	0,79	0,91	0,25	0,78	0,65	0,77	0,55	0,46	0,97	0,63	0,79
Ouffet	0,55	0,39	0,52	0,72	0,50	0,57	0,29	0,66	0,62	0,90	0,53	0,35	0,48	0,55	0,22	0,48	0,68	0,72	0,70	0,27
Oupeye	0,53	0,58	0,40	0,55	0,41	0,48	0,66	0,39	0,56	0,72	0,73	0,61	0,73	0,22	0,74	0,43	0,76	0,42	0,56	0,24
Paliseul	0,60	0,37	0,59	0,57	0,64	0,57	0,27	0,87	0,43	0,91	0,62	0,42	0,62	0,42	0,60	0,83	0,78	0,76	0,57	0,30
Pecq	0,57	0,62	0,19	0,33	0,64	0,62	0,00	0,44	0,40	0,68	0,67	0,66	0,64	0,50	0,71	0,80	0,69	0,75	0,59	0,20
Pepinster	0,58	0,68	0,43	0,67	0,49	0,51	0,82	0,72	0,52	0,81	0,55	0,56	0,24	0,35	0,49	0,77	0,72	0,62	0,40	0,25
Péruwelz	0,49	0,42	0,21	0,30	0,43	0,42	0,46	0,49	0,18	0,63	0,46	0,61	0,33	0,26	0,38	0,69	0,85	0,76	0,50	0,14
Perwez	0,59	0,56	0,38	0,74	0,88	0,76	0,41	0,45	0,13	0,89	0,71	0,18	0,44	0,66	0,67	0,46	0,49	0,60	0,63	0,40

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Philippeville	0,55	0,37	0,60	0,47	0,53	0,44	0,28	0,71	0,22	0,68	0,64	0,63	0,66	0,36	0,44	0,79	0,81	0,68	0,67	0,24
Plombières	0,59	0,54	0,45	0,42	0,54	0,64	0,03	0,64	0,35	0,96	0,51	0,50	0,47	0,72	0,82	0,86	0,77	0,66	0,61	0,25
Pont-à-Celles	0,57	0,71	0,44	0,58	0,68	0,72	0,62	0,43	0,31	0,58	0,64	0,44	0,46	0,51	0,49	0,60	0,60	0,54	0,52	0,28
Profondeville	0,61	0,73	0,50	0,55	0,77	0,70	0,31	0,77	0,35	0,85	0,65	0,29	0,58	0,63	0,60	0,70	0,51	0,38	0,53	0,38
Quaregnon	0,48	0,69	0,43	0,32	0,11	0,21	0,79	0,00	0,75	0,71	0,65	0,81	0,39	0,05	0,68	0,71	0,95	0,64	0,60	0,07
Quévy	0,58	0,56	0,50	0,61	0,70	0,70	0,46	0,57	0,17	0,74	0,46	0,45	0,37	0,62	0,57	0,61	0,62	0,77	0,68	0,22
Quiévrain	0,48	0,52	0,31	0,47	0,27	0,31	0,78	0,37	0,80	0,48	0,60	0,63	0,22	0,17	0,16	0,74	0,92	0,63	0,50	0,10
Raeren	0,64	0,75	0,54	0,20	0,67	0,74	0,41	0,73	0,22	0,92	0,68	0,40	0,37	0,85	0,77	0,97	0,62	0,70	0,84	0,36
Ramillies	0,59	0,45	0,45	0,40	0,82	0,79	0,05	0,54	0,00	0,98	0,55	0,37	0,68	0,63	0,43	0,73	0,43	0,63	0,73	0,41
Rebecq	0,57	0,68	0,26	0,34	0,70	0,65	0,17	0,48	0,39	0,89	0,68	0,40	0,67	0,55	0,48	0,53	0,61	0,71	0,52	0,29
Remicourt	0,63	0,64	0,55	0,72	0,73	0,75	0,51	0,56	0,22	0,91	0,59	0,76	0,69	0,67	0,61	0,60	0,54	0,71	0,66	0,30
Rendeux	0,53	0,25	0,53	0,07	0,69	0,54	0,00	0,80	0,09	0,82	0,64	0,38	0,64	0,61	0,51	0,68	0,78	0,20	0,17	0,38
Rixensart	0,63	0,85	0,03	0,82	0,88	0,76	0,92	0,38	0,67	0,85	0,87	0,34	0,82	0,41	0,69	0,34	0,40	0,57	0,61	0,74
Rochefort	0,58	0,50	0,60	0,61	0,57	0,48	0,35	0,79	0,54	0,75	0,76	0,37	0,55	0,39	0,42	0,80	0,77	0,74	0,49	0,32
Rouvroy	0,54	0,22	0,44	0,67	0,75	0,64	0,04	0,76	0,00	0,84	0,68	0,52	0,52	0,49	0,38	0,35	0,68	0,39	0,19	0,34
Rumes	0,57	0,60	0,25	0,34	0,66	0,73	0,00	0,40	0,13	0,86	0,65	0,57	0,42	0,57	0,54	0,71	0,76	0,68	0,85	0,11
Sambreville	0,52	0,63	0,46	0,40	0,33	0,34	0,83	0,34	0,54	0,72	0,74	0,55	0,33	0,19	0,57	0,71	0,83	0,42	0,72	0,17
Seneffe	0,57	0,70	0,36	0,37	0,61	0,59	0,14	0,48	0,43	0,65	0,74	0,57	0,68	0,53	0,46	0,65	0,65	0,70	0,48	0,28
Seraing	0,46	0,72	0,31	0,30	0,04	0,00	0,95	0,15	0,76	0,49	0,72	0,79	0,42	0,00	0,55	0,72	0,94	0,51	0,55	0,13
Silly	0,59	0,65	0,29	0,59	0,82	0,81	0,22	0,49	0,06	0,86	0,56	0,32	0,52	0,67	0,78	0,46	0,44	0,59	0,49	0,31
Sivry-Rance	0,55	0,34	0,49	0,35	0,54	0,47	0,18	0,72	0,30	0,85	0,60	0,80	0,65	0,48	0,52	0,39	0,80	1,00	0,56	0,18
Soignies	0,56	0,65	0,32	0,47	0,59	0,56	0,56	0,35	0,45	0,78	0,81	0,30	0,64	0,44	0,54	0,64	0,67	0,76	0,58	0,34
Sombreffe	0,59	0,66	0,31	0,59	0,72	0,68	0,31	0,53	0,15	0,71	0,67	0,54	0,66	0,51	0,59	0,63	0,55	0,78	0,51	0,29
Somme-Leuze	0,59	0,56	0,53	0,35	0,60	0,62	0,00	0,82	0,17	0,89	0,64	0,60	0,31	0,75	0,57	0,82	0,74	0,64	0,36	0,29
Soumagne	0,56	0,62	0,41	0,73	0,54	0,57	0,40	0,37	0,42	0,78	0,81	0,51	0,67	0,47	0,65	0,45	0,67	0,65	0,53	0,26
Spa	0,55	0,46	0,40	0,58	0,33	0,35	0,84	0,80	0,75	0,73	0,69	0,43	0,72	0,14	0,36	0,77	0,83	0,89	0,35	0,38

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale	0,57	0,57	0,44	0,50	0,61	0,59	0,39	0,61	0,37	0,78	0,67	0,49	0,54	0,47	0,57	0,63	0,67	0,63	0,54	0,32
Sprimont	0,61	0,58	0,58	0,70	0,71	0,69	0,06	0,79	0,26	0,78	0,63	0,49	0,69	0,62	0,75	0,69	0,51	0,48	0,81	0,43
Stavelot	0,62	0,67	0,46	0,47	0,60	0,56	0,50	0,96	0,39	0,83	0,88	0,35	0,75	0,59	0,76	0,77	0,71	0,68	0,63	0,45
Ste-Ode	0,59	0,33	0,59	0,52	0,76	0,61	0,00	0,83	0,34	0,82	0,62	0,23	0,64	0,56	0,50	0,74	0,69	0,76	0,95	0,26
St-Georges-sur-Meuse	0,51	0,56	0,47	0,41	0,44	0,40	0,00	0,63	0,55	0,61	0,58	0,54	0,51	0,29	0,56	0,42	0,76	0,29	0,64	0,14
St-Ghislain	0,50	0,56	0,33	0,45	0,40	0,45	0,23	0,39	0,52	0,60	0,77	0,49	0,67	0,20	0,37	0,40	0,80	0,77	0,47	0,22
St-Hubert	0,59	0,43	0,61	0,65	0,64	0,56	0,39	0,79	0,52	0,77	0,67	0,75	0,45	0,26	0,48	0,82	0,72	0,77	0,18	0,34
St-Léger	0,64	0,67	0,43	0,83	0,75	0,80	0,04	0,91	0,49	0,91	0,71	0,35	0,71	0,40	0,37	0,83	0,43	0,63	0,82	0,24
St-Nicolas	0,47	0,70	0,14	0,23	0,00	0,23	0,97	0,35	0,92	0,58	0,63	0,77	0,20	0,08	0,53	0,72	0,93	0,61	0,53	0,11
Stoumont	0,59	0,31	0,51	0,35	0,76	0,67	0,09	0,95	0,00	0,86	0,64	0,26	0,52	0,56	1,00	0,75	0,57	0,48	0,52	0,55
St-Vith	0,67	0,69	0,64	0,47	0,84	0,76	0,24	0,86	0,47	0,91	0,78	0,45	0,22	0,76	0,73	1,00	0,74	0,71	0,69	0,67
Tellin	0,59	0,35	0,59	0,46	0,62	0,64	0,23	0,96	0,27	0,77	0,69	0,36	0,81	0,53	0,34	0,84	0,69	0,87	0,34	0,33
Tenneville	0,59	0,39	0,48	0,29	0,74	0,70	0,00	0,89	0,27	0,88	0,59	0,38	0,59	0,56	0,65	0,77	0,65	0,22	0,44	0,76
Theux	0,61	0,68	0,54	0,64	0,69	0,66	0,53	0,68	0,25	0,92	0,85	0,36	0,47	0,56	0,69	0,63	0,56	0,56	0,64	0,42
Thimister-Clermont	0,64	0,70	0,49	0,93	0,79	0,83	0,00	0,52	0,00	0,82	0,72	0,49	0,69	0,95	0,64	0,70	0,44	0,81	0,64	0,39
Thuin	0,59	0,68	0,50	0,48	0,65	0,61	0,61	0,56	0,62	0,67	0,71	0,61	0,60	0,39	0,57	0,61	0,65	0,70	0,81	0,33
Tinlot	0,61	0,42	0,62	0,60	0,81	0,78	0,00	0,83	0,01	0,83	0,58	0,65	0,42	0,66	0,83	0,39	0,46	0,88	0,81	0,42
Tintigny	0,64	0,45	0,56	0,76	0,83	0,81	0,17	0,93	0,38	0,94	0,65	0,56	0,75	0,56	0,75	0,79	0,55	0,36	0,65	0,25
Tournai	0,52	0,71	0,28	0,47	0,49	0,46	0,66	0,21	0,59	0,59	0,64	0,48	0,57	0,35	0,46	0,44	0,77	0,78	0,48	0,32
Trois-Ponts	0,61	0,51	0,68	0,43	0,52	0,52	0,45	0,95	0,42	0,84	0,58	0,84	0,41	0,53	0,96	0,72	0,75	0,68	0,79	0,34
Trooz	0,56	0,60	0,48	0,63	0,53	0,51	0,78	0,80	0,33	0,76	0,62	0,53	0,44	0,22	0,56	0,50	0,70	0,16	0,47	0,32
Tubize	0,55	0,72	0,10	0,27	0,56	0,58	0,72	0,44	0,43	0,87	0,67	0,32	0,43	0,55	0,58	0,43	0,75	0,53	0,58	0,19
Vaux-sur-Sûre	0,64	0,63	0,57	0,63	0,88	0,78	0,24	0,80	0,01	0,90	0,68	0,14	0,64	0,89	0,71	0,84	0,54	0,71	0,68	0,17
Verlaine	0,60	0,61	0,57	0,59	0,81	0,78	0,00	0,61	0,04	0,78	0,69	0,41	0,57	0,68	0,66	0,62	0,43	0,53	0,72	0,23
Verviers	0,47	0,70	0,08	0,42	0,13	0,06	0,93	0,10	0,88	0,67	0,65	0,48	0,53	0,14	0,58	0,79	0,87	0,71	0,46	0,33
Vielsalm	0,59	0,34	0,69	0,56	0,66	0,58	0,33	0,84	0,44	0,76	0,68	0,77	0,44	0,40	0,39	0,77	0,75	0,86	0,60	0,34
Villers-la-Ville	0,62	0,77	0,44	0,61	0,80	0,80	0,49	0,57	0,09	0,90	0,76	0,35	0,83	0,53	0,71	0,33	0,45	0,55	0,78	0,45

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique		Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux	Engagement dans la société
Moyenne régionale Villers-le-Bouillet	0,57 0,57	0,57 0,51	0,44 0,52	0,50	0,61	0,59 0,62	0,39 0,05	0,61 0,75	0,37	0,78 0,75	0,67	0,49 0,62	0,54 0,68	0,47 0,59	0,57 0,64	0,63	0,67 0.56	0,63	0,54	0,32
Viroinval	0,57	0,30	0,52	0,19	0,00	0,02	0,03	0,73	0,32	0,73	0,74	0,57	0,65	0,10	0,04	0,81	0,96	0,20	0,42	0,30
Virton	0,54	0.41	0.47	0,60	0,56	0,53	0,77	0,65	0,56	0,60	0,78	0,44	0.48	0,35	0,50	0,42	0,64	0,54	0,42	0,52
Visé	0,51	0.62	0,29	0,56	0,37	0,43	0,69	0.36	0,61	0,62	0.53	0.47	0,29	0,37	0.47	0,45	0.76	0,72	0,50	0.28
Vresse-sur-Semois	0,53	0.09	0.68	0,28	0,50	0,50	0,00	0,87	0,31	0,75	0.65	0,71	0,42	0,06	0.46	0,83	0,90	0,72	0.70	0,28
Waimes	0,61	0,66	0,57	0.55	0,63	0.66	0,23	0,78	0,24	0,98	0,67	0,19	0,41	0.63	0.60	0,86	0,76	0.31	0,81	0,49
Walcourt	0,59	0.58	0,62	0,54	0.63	0,69	0,60	0,69	0,29	0,72	0,73	0,43	0,74	0,58	0.49	0,47	0,65	0.78	0,50	0,19
Walhain	0,61	0,76	0,32	0,71	0,92	0,83	0,14	0,42	0,32	0,79	0,68	0,10	0,65	0,79	0,62	0,49	0,30	0,40	0,86	0,59
Wanze	0,60	0,63	0,51	0,55	0,65	0,57	0,53	0,68	0,29	0,80	0,83	0,56	0,78	0,35	0,73	0,61	0,64	0,73	0,26	0,28
Waremme	0,56	0,57	0,33	0,66	0,59	0,52	0,77	0,38	0,75	0,75	0,62	0,59	0,65	0,28	0,71	0,48	0,69	0,71	0,52	0,31
Wasseiges	0,56	0,31	0,44	0,61	0,73	0,62	0,00	0,58	0,57	0,86	0,54	0,48	0,62	0,59	0,74	0,53	0,60	0,76	0,13	0,30
Waterloo	0,60	0,96	0,05	0,84	0,84	0,79	0,88	0,16	0,66	0,70	1,00	0,00	0,96	0,43	0,83	0,16	0,36	0,68	0,67	0,66
Wavre	0,61	0,88	0,16	0,57	0,72	0,66	0,90	0,46	0,53	0,80	0,74	0,31	0,75	0,39	0,69	0,35	0,55	0,79	0,70	0,56
Welkenraedt	0,59	0,62	0,40	0,49	0,57	0,62	0,76	0,49	0,57	0,82	0,69	0,42	0,35	0,52	0,63	0,81	0,71	0,73	0,42	0,46
Wellin	0,58	0,23	0,58	0,56	0,73	0,56	0,00	0,71	0,35	0,71	0,59	0,61	0,87	0,55	0,54	0,76	0,78	0,83	0,74	0,32
Yvoir	0,63	0,63	0,52	0,68	0,78	0,69	0,38	0,79	0,43	0,84	0,81	0,48	0,56	0,66	0,55	0,65	0,57	0,77	0,52	0,38